

ROUGE

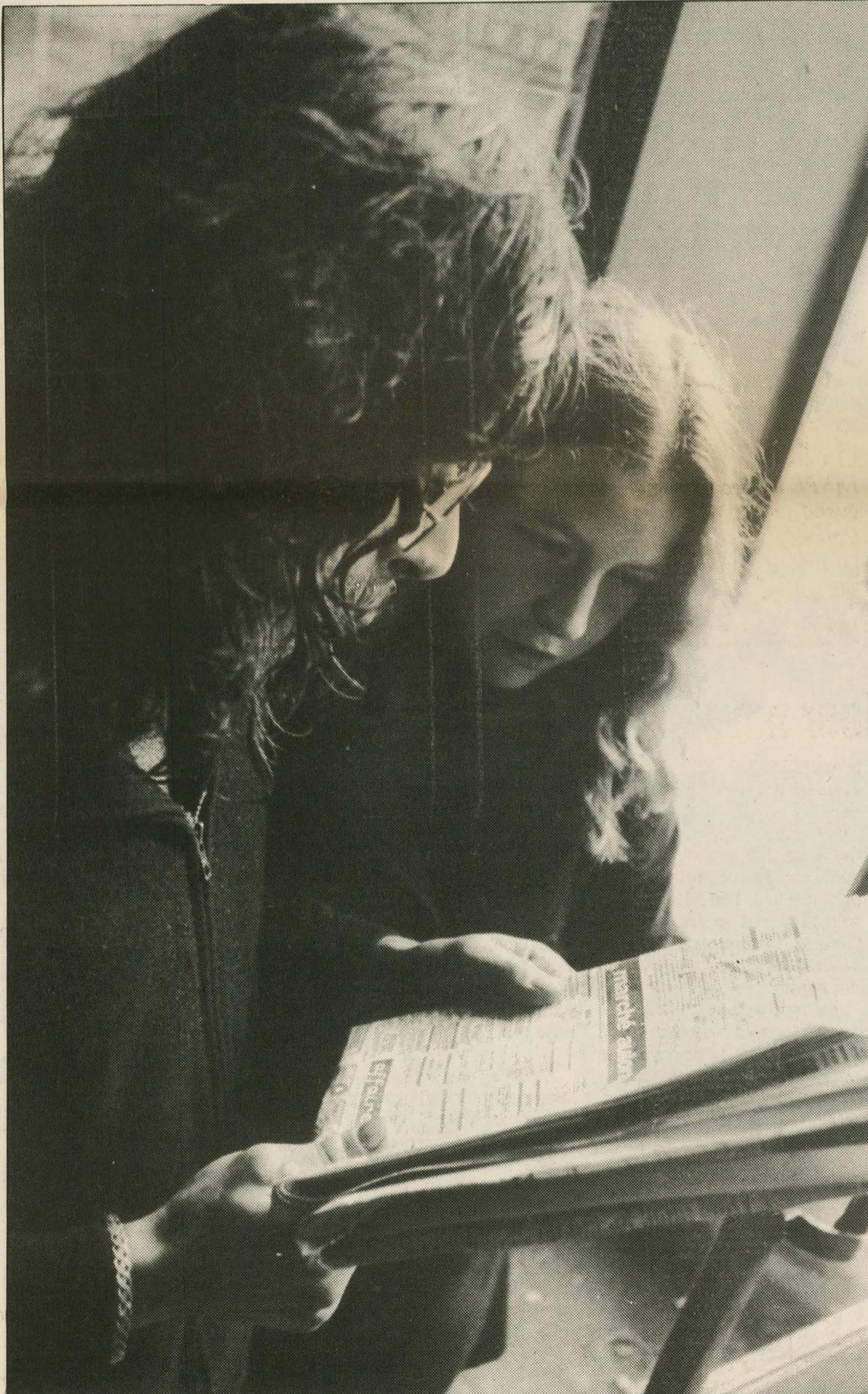
**Pompiers,
ouvriers du feu**
(pages 6, 7)

DES IDEEES POUR LA RENTREE

Un numéro spécial qui fait un sort à la modernité n'allait pas laisser tomber le cinquantenaire de 1936. Car, qu'est-ce qui était moderne en 1936 ? Le pouvoir des deux cents familles ? Certainement, puisque les mêmes continuent à tout contrôler. Entre le discours libéral des années vingt et celui sur les nouvelles technologies, rien ne change. Ce qui était moderne en 1936 ? Les quinze merveilleux jours de congés payés par exemple. Mais rien ne s'obtient durablement sans combat. Même pas le droit au loisir. La vraie modernité, c'est toujours cette utopie qui faisait dire, il y a cinquante ans, « Tout est possible ». Et pas les misérables contes de Tapie.

Ni plan jeunes, ni zones franches

Tout est bon à ce gouvernement pour nier le droit au travail. Dans la construction navale, on institue des zones franches. Pour les jeunes, on prend une ordonnance que Mitterrand s'empresse de signer. Les conséquences ? Des milliers d'emplois au rabais.



□ La cohabitation est vraiment une danse compliquée. Dans le même pas qui a vu Mitterrand refuser les privatisations, il accepte l'ordonnance sur l'emploi des jeunes. Le président nous avait prévenus : « Certaines des ordonnances permettront d'aller plus vite dans le règlement, par exemple, de l'amélioration de l'emploi, spécialement des jeunes. » Aussitôt dit, aussitôt fait, il a signé.

Les mesures proposées consistent à exonérer les entreprises des charges sociales. Et une réduction de 25 % par là (pour toute embauche de trois mois ou plus de jeunes de seize à vingt-cinq ans), une de 50 % par ici (pour toute embauche de jeunes effectuée dans les trois mois qui suivent la fin d'un contrat d'apprentissage ou d'une formation en alternance), une autre de 100 % (pour tous les contrats d'apprentissage ou de formation en alternance). Enfin, si cela ne suffit pas, on a le droit à la grande braderie de printemps : l'exonération de 50 % est portée à 100 % au cours des trente jours qui suivent la publication de l'ordonnance pour permettre un démarrage sans retard.

Il n'y a pas de quoi fouetter un chat pour Mitterrand. Philippe Séguin, le ministre rédacteur, est loin d'avoir le monopole des réductions de charges sociales. Avant lui, Fabius et son gouvernement ont largement employé cette recette. La seule différence avec les plans antérieurs consiste à mener une action générale en faveur de tous les jeunes, au lieu de cibler sur les cas les plus difficiles, comme les jeunes chômeurs de longue durée.

De fait, la situation est telle que le chômage touche ou risque de toucher tous les jeunes. Un chômeur sur trois a aujourd'hui moins de vingt-cinq ans, 24,5 % des jeunes hommes sont sans emploi. Ce pourcentage monte à 30,5 % pour les jeunes femmes. Et à 40 % pour les moins de vingt-cinq ans sans diplôme. Ces chiffres ne rendent pourtant pas compte d'une triste réalité qui consiste à courir d'emploi pré-

caire en stage rémunéré, en passant par les TUC qui sont près de deux cent mille actuellement. A tel point que plus d'un tiers des jeunes chômeurs déclarent chercher n'importe quel travail. Quel que soit le diplôme, pour beaucoup, un boulot est la recherche en soi pour sortir du marasme.

Le plan gouvernemental suffit-il face à cette situation ? Faire des cadeaux aux patrons, afin « d'encourager les entreprises à embaucher massivement », est-ce efficace ? Exonérez, exonérez, il en restera toujours quelque chose, semble dire le CNPF. Ainsi, aucun engagement n'est même demandé en contrepartie des avantages et il n'existe aucune garantie sur les emplois qui vont être dégagés. Rien n'empêche les patrons de se servir de ces nouvelles mesures pour embaucher temporairement, précairant ainsi un peu plus les jeunes salariés, afin d'alléger la masse salariale. Pour renflouer leurs caisses, on peut faire confiance à ceux qui dirigent les entreprises.

L'autre partie de l'ordonnance qui cherche à multiplier les stages et les apprentis ne viendra pas non plus à bout du chômage. Entre 1984 et 1985, les stages rémunérés ont accueilli cent mille participants supplémentaires. Rien n'est résolu pour autant. Seule la manipulation politique des chiffres du chômage en est améliorée. L'application des critères du Bureau international du travail amène en effet à classer 61 % de ces stagiaires comme actifs occupés.

Reste aussi à savoir quelle qualification est dispensée dans ces stages d'entreprise. Jusqu'à présent, la formation que reçoivent les stagiaires est pauvre. L'apprentissage se résume souvent au coup de balai dans l'atelier ou au shampoing chez les coiffeurs, etc. Ces stages servent à vivre un temps sans espoir d'insertion dans la vie active. Sans espoir d'une embauche après.

Les mesures proposées par Séguin sont donc un coup

Seulement survivre...

A quel avenir peut bien rêver une jeune sténo-dactylo au chômage depuis sa sortie de l'école ? Michèle nous décrit les prouesses qu'il lui faut accomplir, pour simplement se nourrir.

Depuis combien de temps es-tu au chômage ?

Michèle — Deux ans. En fait, je suis au chômage depuis que j'ai fini l'école. J'ai passé mon CAP de sténo-dactylo et j'espérais trouver un emploi stable grâce à lui. Je n'ai trouvé qu'un TUC, j'ai trié de la paperasse dans le bureau d'une association de tourisme pendant six mois.

Après, j'ai fait un stage de préinsertion dans la coiffure. J'ai passé trois mois à faire des shampooings et à balayer le salon pour 700 francs par mois.

Depuis, je n'ai toujours pas trouvé de boulot. Ça va bientôt faire un an.

Comment ça se passe à l'ANPE et avec les employeurs quand on est une jeune femme ?

M. — Très mal. D'abord, il faut dire que les tableaux d'affichage



Ce gouvernement institue des catégories dont le statut diffère à l'égard du droit à l'emploi. »

de l'ANPE sont pratiquement vides. De plus, on te fait comprendre parfois qu'il n'y a déjà pas assez de boulot pour les mecs, alors... les nanas feraient mieux de rentrer à la maison. Il y a quelquefois des réflexions dans ce genre...

Avec les patrons, c'est encore pire. Neuf fois sur dix, tu viens

pour des prunes, parce que le boulot est déjà pris, ou alors, on te fait comprendre que tu as une chance, à condition d'être très gentille, et d'adopter une tenue plus féminine.

De toute façon, entre serveuse et femme de ménage, t'as pas trop le choix...

Es-tu indemnisée ?

M. — Non, pas depuis mon stage. Pour vivre, il reste les boulots au noir ou en interim. Ça veut dire qu'on est trimbalé sans arrêt de petit travail en petit travail, toujours sous-payé.

Je connais quelqu'un qui travaille dans la même boîte depuis deux ans, on lui renouvelle son contrat tous les trois mois. A tout moment, il peut être renvoyé, même après deux ans.

Mais il y a bien pire : une copine racontait pendant le camp que les foyers où elle intervenait avec son association de chômeurs et de chômeuses ressemblaient à des prisons, avec deux heures de sortie par jour et seulement pour aller voir un employeur. Quand une femme a un enfant, on va jusqu'à lui refuser, de fait, la garde de l'enfant.

Le seul crime que ces femmes ont commis, c'est d'être au chômage. Elles ne pensent qu'à une chose, c'est à s'échapper, à travailler...

Comment vois-tu ton avenir ?

M. — Tu sais, je le vois pas trop, mon avenir... On verra bien.

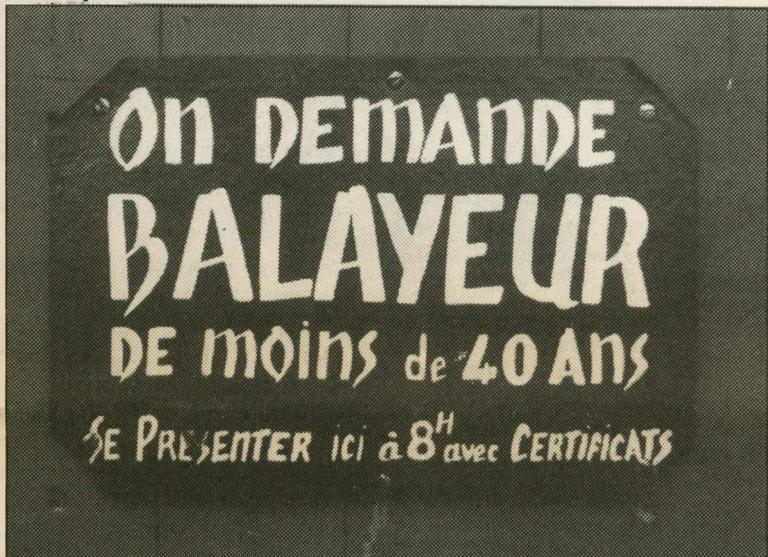
d'épée dans l'eau. Un coup d'épée bien onéreux : quatre milliards cinq cent millions de francs pour la seule année 1986. L'Espagne et son gouvernement socialiste ont consenti des exonérations identiques de charges l'année dernière. Le nombre de jeunes en formation s'est ainsi accru considérablement. En revanche, la part des embauches définitives des moins de vingt-six ans demeure faible.

On ne voit pas par quel miracle il en serait autrement en France, la recherche du profit maximum laissant peu de place aux faiseurs de miracle. Philippe Séguin ne s'est bien entendu pas attaqué à la racine du problème. Les offres de postes de travail ne vont pas augmenter, simplement par les bonnes paroles du gouvernement Chirac. Certes, les patrons vont donc profiter des

mesures Séguin pour embaucher un jeune, puisque c'est rentable pour eux ; mais ce sera dans un poste dont la création était programmée depuis un temps déjà. Poste que le jeune risque donc d'occuper au détriment d'un moins jeune. Le financement de ce simple transfert revient, une fois de plus, au contribuable pour finir dans la poche du patron. Ce sont en fait des emplois de substitution. La production industrielle n'augmentant pas, le chômage reste stable. Mais la bataille contre le chômage est-elle la préoccupation de nos gouvernants ? Certes non ! Les patrons préfèrent utiliser les jeunes pour compléter les temps partiels qu'ils ne cessent d'encourager. Pour les jeunes, plus cela va, et plus l'alternative devient la galère... ou le naufrage.

Alain Gwenn

« J'ai passé trois mois à faire des shampooings et à balayer pour 700 francs par mois. »



Été, couleur navale

Le ministre de l'Industrie propose aux travailleurs de la navale de remplacer leurs entreprises... par des zones franches. « Je suis venu voir Madelin, pour sauver mon turbin ! » Mercredi 23 juillet, des milliers de travailleurs des chantiers navals de La Ciotat et de La Seyne sont venus manifester, avec leur famille, dans les rues de Paris. De l'Etoile au siège de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), puis au ministère de l'Industrie. C'est clair, ils n'accepteront aucune fermeture de site. « Les chantiers sont en état de légitime défense. Les routes du Midi seront barrées cet été. » « Avec notre lutte, la navale vivra », proclame même la banderole de tête du cortège des travailleurs de La Seyne...

Ceux de Dunkerque, eux, n'ont pas fait le voyage. Dommage car le Nord est absent. La manifestation est pourtant

massive et dynamique. Autant que la première marche sur Paris des travailleurs des chantiers-Nord-Méditerranée, il y a trois ans. A l'époque, Dunkerque était là ! Et les menaces pèsent toujours aussi fort aujourd'hui sur ce dernier chantier que sur les deux autres...

Les représentants de la fédération CGT ont quitté la table des négociations qui ne concernaient que les congés de conversion, au siège de l'UIMM, sous les applaudissements des manifestants. « Nous étions venus discuter un plan industriel, et non un plan social ! »

Les délégations des autres fédérations syndicales sont restées négociatrices. Elles ne représentent pas, en tout cas, les adhérents des intersyndicales CGT, CFDT, FO, CGC de La Seyne et de La Ciotat qui revendiquent au même moment dans la rue le maintien des

activités de leurs chantiers, et non des stages-conversion bidons !

« L'avenir appartient à ceux qui luttent. » Ceux de la navale vont mettre ce principe en pratique tout l'été. Ils ont besoin de tout notre soutien. Comme ils disent : « Pour la défense de l'emploi, pour le pain des enfants, pour l'avenir. »

Le rapprochement allait de soi. Cet appel s'adresse aussi aux jeunes qui viennent de se voir délivrer une ordonnance pour création d'emplois jusqu'à vingt-cinq ans... à coût réduit. Comme dans les zones franches que Madelin voudrait mettre en place... Cette société est en train d'instituer des catégories de passe-droit, dont le statut diffère à l'égard du droit au travail.

Les jeunes de moins de vingt-cinq ans coûteront moins cher que les autres, et les travailleurs des zones franches aussi ! Quant aux autres... Un

million de sans-emploi sur trois millions de chômeurs ne touchent aucune indemnité. 30 % des moins de vingt-cinq ans sont sans travail. Les plus de cinquante ans, eux, risquent énormément de perdre leur emploi et n'ont quasiment aucune chance d'en retrouver un. Les femmes ont toutes les chances d'être condamnées au temps partiel. Allez vaincre la crise avec de tels principes.

Ceux-là ont toutes les raisons de lutter ensemble, pour le droit au travail. Ni plan jeunes, ni zones franches, aucun licenciement, trente-cinq heures, réduction de la semaine de travail de chacun, afin que tous aient droit à un emploi ! Cinquante ans après la semaine de quarante heures en cinq jours arrachée par la grève générale de 1936, cette revendication est la seule à rester moderne.

Michel Morel

VALSE D'ETE

C'EST A DIRE

Ah la drôle de guerre ! Le pavé lancé par François Mitterrand, le 14 juillet, dans la mare de la cohabitation, a bien remué la vase du marigot politicien. Mais il n'a pas déclenché de tempête. Dès le 16 juillet, Chirac empruntait la porte de sortie obligamment entrouverte par le chef de l'Etat et décidait de transformer son ordonnance sur les privatisations en projet de loi. De son côté, soucieux de manifester sa bonne volonté, l'hôte de l'Elysée paraphrait au plus vite l'ordonnance traitant de l'emploi des jeunes. Réunissant la presse le 21 juillet, Chirac pouvait donc s'exclamer : « *Je suis un chef de gouvernement heureux.* » Fin du premier mouvement.

Décidément, la cohabitation ressemble chaque jour davantage à un pas de danse. Sous peine de perdre tout crédit auprès de son électorat, chacun des acteurs se doit de ne pas demeurer inerte. Toutefois, l'un et l'autre se gardent de franchir la limite séparant la coexistence conflictuelle de la guerre ouverte. Chirac, parce que sa faible popularité dans le pays conjuguée aux divisions de sa majorité rendent incer-



taine l'issue d'un éventuel affrontement. Et Mitterrand parce qu'une offensive, déclenchée au moment où le mouvement populaire connaît une spectaculaire réactivation, ruinerait ses efforts pour instaurer au sommet de l'Etat un système d'alternance sans à-coups entre la droite et la social-démocratie.

Peu ou prou, le président et son Premier ministre ont temporairement besoin de la cohabitation. Ce qui n'exclut toutefois pas les « coups » tactiques, l'échéance électorale déterminant désormais leur attitude. D'où cette volonté de chacun d'entre eux de délimiter, voire d'étendre son pré carré.

Cons-ti-tu-tion ! Le mot vient désormais en tête du vocabulaire politique, Chirac comme Mitterrand ne manquant pas une occasion de se poser en garants de la Loi fondamentale. Derrière la logomachie transparait une claire volonté, celle d'éviter à tout prix une crise du régime. L'occupant de Matignon le dit explicitement : « *Mon gouvernement ne prendra pas la responsabilité de compromettre la reprise économique par le déclenchement d'une crise politique.* » Voilà qui a au moins le mérite de la clarté. Les possédants voient dans des institutions dont la gauche n'a pas remis en cause les fondements l'une des pièces-maîtresses de leur pouvoir. Et les mauvais coups qu'ils préparent contre le monde du travail supposent l'existence d'un Etat fort, auréolé du consensus des grands partis.

Ici, se révèle la véritable nature de la cohabitation. Celle-ci ne se réduit pas à la gestion d'une situation

d'équilibre instable entre les forces parlementaires. Elle institue une véritable collaboration. Les orientations de Chirac et de Mitterrand peuvent bien différer, les deux hommes s'accordent pour maîtriser le jeu et modeler le débat politique en fonction d'une échéance électorale, dont ils sont pratiquement les seuls à détenir les clés.

Dans ce dispositif, le mouvement ouvrier n'occupe qu'une place marginale. Il se trouve ravalé au rôle peu glorieux de relais ou de commentateur des grandes manœuvres élyséennes. Une place dont s'accommodent naturellement fort bien des directions qui veulent éviter de donner une réponse concrète aux difficultés qui assaillent les travailleurs. On voit aujourd'hui le Parti socialiste se borner à contester au Premier ministre la fonction de gardien de la Constitution, le Parti communiste s'enfermer dans la spirale du sectarisme, et les états-majors syndicaux attendre silencieusement la rentrée.

Pareil climat, tous les salariés peuvent le constater dans leur vie quotidienne, ne fait que répandre du brouillard. Car pendant qu'un mauvais théâtre de boulevard amuse la galerie, la matraque gouvernementale ne cesse de s'abattre. Au point que le Parlement travaillera tout l'été. Le pouvoir d'achat connaît un nouveau tour de vis, les retraites ne se voient pas revalorisées, les assurés sociaux sont une nouvelle fois mis à contribution, les licenciements se préparent par milliers dans la navale ou l'automobile, de sombres projets sont ourdis contre la recherche et

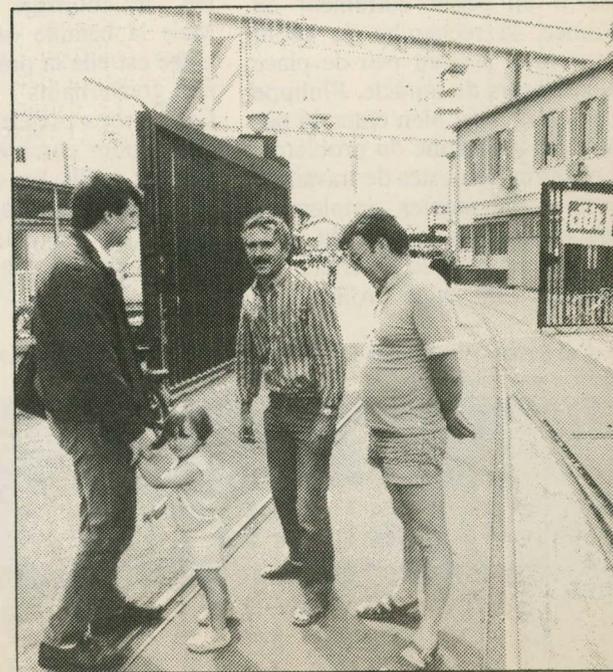


l'université, les libertés se trouvent soumises à l'implacable régime du garrot. Les bénéficiaires sont naturellement ces quelques centaines de privilégiés qui, en France, continuent à étaler un luxe insolent. Autant les gouvernants se montrent impitoyables avec les plus démunis, autant ils font assaut de générosité envers ceux qui possèdent déjà tout.

De la suppression de l'autorisation administrative de licencier à l'abrogation de l'impôt sur les grandes fortunes, en passant par l'amnistie pour les fraudeurs ou les privatisations, rien n'est trop beau pour leur assurer de nouvelles sources de profit. « *Avant la fin de l'année, vient de proclamer le président du RPR, la France aura un nouveau système de valeurs.* » On peut sourire de l'emphase des termes employés. Il n'en demeure pas moins qu'ils symbolisent parfaitement une volonté de revenir sur des conquêtes sociales remontant à plusieurs décennies.

Qui s'en étonnerait, cette offensive s'accompagne d'une tentative d'escamoter les véritables problèmes.

Nous le démontrons dans les pages précédentes, à propos de l'ordonnance sur l'emploi des jeunes. L'exemple de la Sécurité sociale n'est pas moins éloquent. A partir du 1^{er} août, les cotisations vieillesse seront majorées de 0,7 % et une contribution obligatoire de 0,4 % sera prélevée sur les revenus imposables. Une fois encore, on invoque un déficit dont on



oublie soigneusement de mentionner les causes. Pourtant, c'est près de trois milliards que le régime général verse, au titre des « transferts de compensation », au régime des agriculteurs, alors qu'il supporte déjà, pour trois milliards, le déficit du régime de l'assurance personnelle. Et que dire de la Caisse nationale d'assurance vieillesse qui octroie plus de dix milliards au régime des agriculteurs, des indépendants et... des cultes. Evidemment, les vainqueurs du 16 mars n'entendent pas mettre un terme à ces scandales, pas plus qu'ils ne souhaitent demander aux patrons d'acquitter des dettes aux proportions colossales.

Une seule leçon s'impose devant un aussi sombre tableau, c'est que rien ne remplacera la lutte. Bien sûr, personne ne saurait rester indifférent aux démarches de Mitterrand. Mais tant que ces dernières se situent dans le cadre piégé issu du dernier scrutin, elles n'empêcheront nullement Chirac et sa clique de gouverner. Dès lors, rester passifs, attendre l'arme au pied la prochaine consultation, c'est laisser se dégrader brutalement les conditions de vie et de travail du plus grand nombre.

Seule l'action collective peut donc arrêter le bras d'une équipe qui ne possède pour toute boussole que l'intérêt des riches. Seule, elle peut créer le rapport de forces propre à la faire reculer et, à terme, poser les conditions de son renvoi. En l'espèce, l'unité reste le gage du succès et de l'efficacité. C'est pourquoi il incombe dès maintenant aux syndicalistes unitaires, aux militants fidèles à la lutte des classes de se préparer à l'imposer à des directions syndicales et politiques qui n'ont d'autre horizon que la division. Union dans l'action, action dans l'union : tels sont les deux objectifs susceptibles de rassembler le maximum de travailleurs et d'imposer la satisfaction des revendications.

C'est en avançant sur cette voie qu'il sera possible de reconstruire une perspective mobilisatrice. Une perspective qui redonne force et crédit à une stratégie de combat contre la crise capitaliste, qui contribue à refonder l'espoir à gauche. On le voit, plus encore que par le passé, la « trêve » estivale sera, cette année, de bien courte durée.

Christian Picquet

ACCORD TEST

Juillet, c'est le temps des départs en vacances et des mauvais coups. Cette année ne déroge pas à la règle.

La flexibilité des horaires et le travail de nuit pour les femmes, c'est ça qui est moderne ! Le patronat de la métallurgie (UIMM) et les fédérations FO et CGC viennent de conclure un accord sur l'aménagement du temps de travail. La fédération CGT le condamne. Et la FGMM-CFDT ? Eh bien, elle s'interroge...

Mais l'interview donnée par J.-L. Foucaud, membre du secrétariat de la FGMM, à *Syndicalisme-hebdo* du 10 juillet indique assez de quel côté elle penche. L'accord prévoit que la modulation des horaires pourra désor-

de plus en plus réduit — au secours de la loi Delebarre ; pour éviter, disaient-ils, la prolifération sauvage de « mauvais » accords d'entreprise. Aujourd'hui, c'est l'inverse : il faudrait signer un accord, qui ne donne satisfaction qu'à l'UIMM, pour empêcher une « mauvaise » loi à venir. En réalité, la droite s'empresse, naturellement, de généraliser dans une nouvelle loi, les reculs que l'UIMM aura obtenu, autour du tapis vert.

La seule éventualité, qui n'effleure évidemment pas

les dirigeants de la CFDT, serait d'organiser la lutte unitaire contre les projets de la droite et du patronat. Comprenez qui pourra...

Mais il est vrai qu'« un tel accord, qui donne une responsabilité accrue aux sections syndicales, doit permettre de négocier et de conclure sur l'organisation et la durée du travail ».

L'accord prévoit bien des négociations d'entreprise. Mais pourquoi les patrons accepteraient-ils au niveau local ce qu'ils ont refusé au niveau national ? En fait, l'UIMM a obtenu concrètement le droit immédiat, sans autre forme de procès, d'augmenter l'amplitude de la modulation. Quant aux travailleurs, ils ont obtenu, eux, le droit... de négocier ! Belle victoire...

Ce n'est pourtant pas tout. Dans le cadre de l'extension du travail posté, ils ont encore obtenu le droit de négocier des dérogations

permettant le travail de nuit pour les femmes ! Comme le dit J.-L. Foucaud : « Il n'est pas possible que les femmes perdent leur emploi à cause d'une modification des horaires de travail. » Excellente préoccupation ! Le plus simple serait donc d'empêcher l'extension du travail de nuit, voire de le faire régresser ; même pour les hommes lorsqu'il n'y a aucune justification technique ou sociale comme dans les cas visés par cet accord. Mais sans doute est-ce là une solution trop simple et pas assez... moderne !

Ballon d'essai

Gênée aux entournares, la FGMM s'empresse d'affirmer : « Soyons sérieux, il ne s'agit pas de mesures généralisables. De l'avis de l'UIMM, la nouvelle formule n'intéresserait que 2 à 3 % d'entreprises supplémentaires. » Evidemment, si c'est les patrons qui le disent, on

peut leur faire confiance ! Et d'ajouter que tout ceci, y compris la modulation, reste limité à la métallurgie. Sérieusement ? Pour le patronat dans son ensemble, l'accord métallurgie constitue bel et bien un ballon d'essai.

Faire sauter les verrous que constituent les limitations au travail de nuit et la fixation d'une durée hebdomadaire du travail, voilà l'objectif qu'il poursuit sans relâche. Ces dernières années, les patrons ont marqué des points, souvent avec la complicité de la direction Maire : loi et accord UIMM en 1982 introduisant la notion d'horaire annuel, loi Delebarre en 1986, loi Chirac d'« habilitation en matière économique et sociale », etc.

Ce projet d'accord dans la métallurgie doit être l'occasion pour les travailleurs de mettre un coup d'arrêt à cette offensive de dérèglementation.

François Duval

La droite s'empresse de généraliser ce que l'UIMM aura obtenu des syndicats.



mais atteindre quarante-quatre heures au lieu de quarante et une. La FGMM espérait bien, « en échange », une mesure même symbolique de réduction du temps de travail. Las ! Le patronat — quelle surprise ! — n'a pas voulu en entendre parler.

Toujours reculer

Alors ? La FGMM va-t-elle dénoncer le marché de dupes ? Pas du tout, car *Syndicalisme-hebdo* nous apprend que « sur le plan politique, nous devons faire barrage à la droite la plus dure. Cet accord peut être un verrou de sécurité ». Si la direction de la CFDT change souvent d'avis sur la priorité respective à accorder à la loi ou à la politique contractuelle, elle possède quand même une certaine continuité : toujours reculer pour éviter le pire ! Il y a quelques mois, les dirigeants cédétistes jetaient tout leur poids — d'ailleurs

ALSTHOM-SAINT-OUEN

JETES A LA RUE

Echange de production entre un groupe public et un groupe privé. Et 123 licenciements...

De notre correspondant

Vous avez décidé de céder la fabrication des condensateurs, les machines de l'avenir, pour des raisons de rentabilité, de concurrence. En décidant cela, vous avez décidé de nous jeter à la rue, nous et nos familles. Nous ne sommes en concurrence avec personne. Qui vous autorise à décider de notre avenir ? » Ainsi s'expriment des salariés de l'Alsthom dans une lettre adressée aux patrons du groupe.

Cent vingt-trois licenciements : un département de fabrication de condensateurs de l'Alsthom Saint-Ouen cédé à Merlin-Gérin d'Anncy, qui sera majoritaire dans la nouvelle société créée à l'occasion entre ces deux groupes : les grandes manœuvres de restructuration dans la branche des transformateurs commencent. Les dénationalisations continuent. Mitterrand n'a pas signé l'ordonnance sur les privatisations. Mais cela n'empêche pas cette cession du groupe public CGE (Alsthom) au groupe privé Empain-Schneider (Merlin-Gérin).

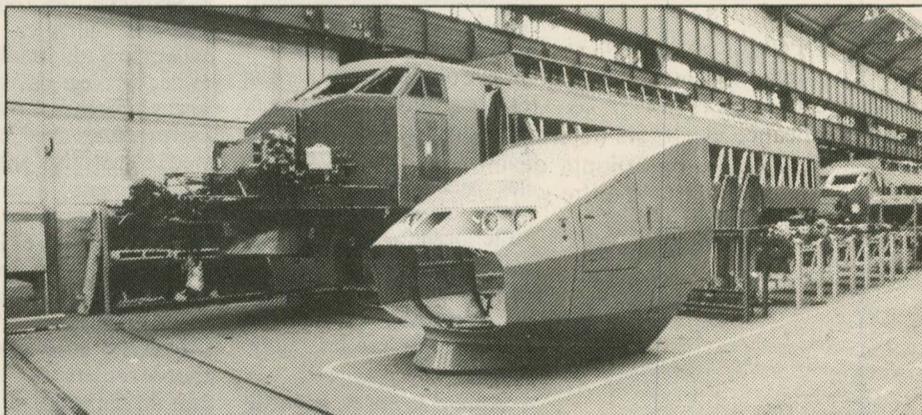
Après les milliards versés aux actionnaires de la CGE

lors de la nationalisation de celle-ci — dont l'Alsthom est, rappelons-le, la principale filiale ! — la modernisation du secteur des condensateurs à Saint-Ouen s'était accélérée. A l'époque, sous l'œil bienveillant du PCF et du PS, la nationalisation a permis de faire des investissements sans grand risque, qui se voient maintenant

maintenant son plan social. Elle donne aux travailleurs un mois pour choisir entre l'exode vers l'entreprise d'Anncy (Rectiphase), — mais sans la sécurité de l'emploi — ou bien le licenciement économique. Dans sa grande générosité, elle va jusqu'à offrir un voyage payé de quatre jours, pour « voir sur place ».

l'ANPE d'Anncy. Les syndicats CGT et CFDT de Saint-Ouen s'opposent aux licenciements.

La lettre, citée ci-dessus et signée massivement par les travailleurs des condensateurs, a été adressée aux directions locales et régionales de l'Alsthom. Elle marque le début d'une mobilisation. Tout est à gagner.



Une grande victoire : un voyage en TGV — coproduit par Alsthom — pour aller visiter l'ANPE d'Anncy.

versés dans la corbeille de mariage d'une société privée. Mais le patronat n'a pas la reconnaissance du ventre et le réalisme économique des uns apparaît pour ce qu'il est : une reddition pure et simple devant les autres.

La direction propose

FO et la CGC ne contestent pas ce dégraissage. La CGC a obtenu que le voyage de repérage soit payé, y compris pour le TGV, mais en seconde classe. Voilà une grande victoire pour les travailleurs : prendre le véhicule coproduit par Alsthom et Empain... pour aller visiter

Il faut empêcher ces licenciements. Il en va de l'avenir même de l'usine de Saint-Ouen. Car le transfert de fabrication en province n'est pas dénué d'un calcul politique plus vaste : dépeupler la ceinture rouge de Paris.

Vincent Querolle

LES OUVRIERS DU FEU

Chaque année, avec les incendies de forêt, les médias font des pompiers les vedettes de l'été. Ils oublient un peu vite le combat quotidien de ces ouvriers du feu. Nous avons rencontré les pompiers de Saint-martin d'Hères, une commune de la banlieue genobloise. Yves, Fernand, Jean-Pierre et Jacquy, membres du bureau syndical CGT des sapeurs-pompiers professionnels de cette brigade, racontent leur métier.

□ De notre envoyé spécial

Pendant quarante-huit heures, le pompier attend. Puis la sirène retentit : il court là où la population fuit. Il sait qu'il part pour un incendie ou pour un accident de la route, la sonnerie d'appel est différente suivant chaque type d'intervention. Mais quelle réalité exacte va-t-il rencontrer ? A chaque fois, l'incertitude plane. Le bon matériel est-il là ? Quelle est l'importance du sinistre ? Autant de questions sans réponse avant d'avoir vu.

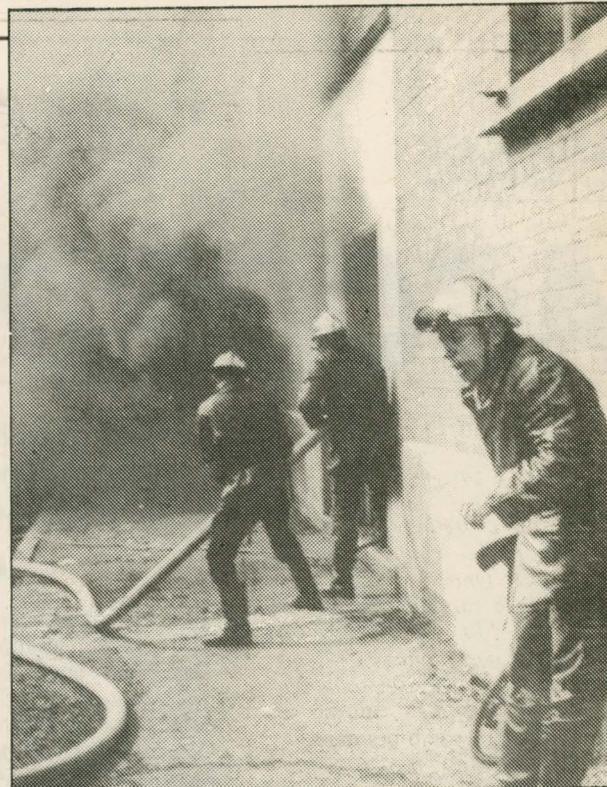
Les journées au centre de secours de Saint-Martin d'Hères sont pourtant réglées comme du papier à musique, jusqu'au moment où... Sonnerie, démarrage en trombe, dans le hurlement des sirènes... Les prises de garde s'effectuent à 7 h 30. Pendant une heure, les pompiers font du sport, souvent collectif. Il faut savoir courir quand on est un sapeur-pompier, pour échapper aux mille dangers des interventions. Au départ, l'appel peut être presque banal : depuis une semaine, les voisins n'ont pas vu le locataire du deuxième étage. Escalade, pour regarder par la fenêtre : l'habitant est dépressif, armé d'une hache, il est sur les talons du sauveteur.

Après l'heure de sport, le temps est employé en manœuvres d'entraînement et travaux intérieurs. Cela consiste à entretenir le matériel, les véhicules, les lances à incendie, mais aussi les espaces verts, à faire de la mécanique, etc. Le centre de secours est un atelier polyvalent où il faut toucher à tout. Et il y a toujours quelque chose à faire. L'après-midi, de 14 heures à 17 heures, le programme

est le même. Mais la garde ne s'arrête pas là. Elle dure quarante-huit heures, qui seront suivies par quarante-huit de repos. Le domicile est relié au centre de secours par des sonneries, installées dans les appartements. Les pompiers ont deux minutes pour partir. Deux minutes, pour s'habiller, sauter dans ses bottes, pour arriver aux véhicules, qu'il soit 15 h 00 ou 4 h 00,

que le sommeil soit profond ou non.

Les pompiers de Saint-Martin d'Hères sortent cinq à six fois par jour, le plus souvent pour des accidents routiers. Mais 70 % des interventions se font hors des heures de présence dans les bâtiments du centre, pendant les heures d'astreinte au domicile. C'est la hantise d'être appelé le soir, la nuit.



Un métier dangereux et insalubre... Et pourtant, le métier de pompier n'appartient pas à la catégorie des métiers dangereux et insalubres.

La vie privée, familiale est bouleversée. « Un collègue, explique un de mes interlocuteurs, est venu dormir au centre pendant ses gardes. Sa femme et son bébé de deux mois étaient aussi fatigués et anxieux que lui. » Pour être sur place très vite, les pompiers sont logés. « Ces logements de fonction sont un avantage puisqu'on ne paye pas de loyer, mais ce n'est pas spécialement agréable quand on ouvre sa porte de tomber sur son collègue de travail. On n'en sort pas... Et il est interdit d'aller habiter d'ailleurs. »

Si la diversité des mis-

sions engendre la passion du métier, elle crée aussi l'angoisse, le stress, car le pompier ne sait jamais ce qui l'attend. Un médecin-pompier, lors d'un congrès international de médecins-pompiers, a comparé la situation d'un pompier et d'un sportif : « Comme le sportif, le pompier s'entraîne physiquement. Mais à la différence du sportif, il ne sait pas quelle compétition il va livrer. Il ne sait pas non plus à quelle heure il va entrer en lice, ni contre qui. Le sprinter travaille en short et en pointes, le pompier en bottes et en tenue de cuir, »

POMPIERS... ET POMPIERS

Certains sont soldats, d'autres employés communaux. Certains sont professionnels, d'autres volontaires. Le statut du sapeur-pompier n'est codifié qu'en apparence : ils possèdent le même uniforme.

Il existe différents pompiers. Tous n'ont pas le même statut. A Paris et à Marseille, les pompiers sont des militaires. Le 14 juillet, lors du traditionnel défilé, ce n'est pas avec les lances à incendie qu'on peut les voir, mais avec les fusils avec lesquels ils s'entraînent régulièrement. Ces pompiers dépendent du ministère de la Défense. Ils sont soumis à la discipline militaire et ne peuvent donc pas être syndiqués.

Il existe aussi des pompiers-forestiers qui dépendent du ministère de l'Agriculture. Spécialisés dans les feux de forêt, l'hiver, ils organisent la prévention. Deux cents pompiers-forestiers sont ainsi à demeure dans la région des Landes.

Enfin, partout ailleurs, assignés essentiellement à la protection des zones urbaines, les pompiers professionnels sont des employés communaux. Si leur patron est la commune, ces seize mille pompiers dépendent

aussi de la direction de la sécurité civile du ministère de l'Intérieur et des centres de défense incendie des services de la préfecture.

Enfin, pour couronner le tout, la lutte contre les incendies est souvent assurée par des volontaires. Ceux-ci sont deux cent vingt mille en France. Ils touchent des vacations, exonérées d'impôts et ils interviennent soit en compagnie des professionnels, soit seuls.

A Saint-Martin d'Hères, la brigade est mixte. Elle est composée de trente-six professionnels et de vingt-huit volontaires. Pour les membres du bureau syndical CGT, « il n'y a pas d'animosité entre nous. Nous avons tous la même tâche, le même devoir d'éteindre le feu. Mais ce n'est pas comme cela qu'on construit un véritable service public de qualité. Les volontaires n'ont pas notre entraînement, notre formation ». C'est pourquoi la CGT revendique la

création de trente mille nouveaux postes de pompiers professionnels. « La sécurité de villes de plus de vingt mille habitants, comme à Pont-de-Claix où il existe des risques majeurs avec des entreprises chimiques, ne peut pas être assurée uniquement par des volontaires. S'il y a un gros péte, le drame sera inévitable. » Surtout que des possesseurs d'un brevet professionnel de pompier sont actuellement au chômage.

Cette multiplication des statuts pose souvent le problème d'une réforme de la profession. De nouveau, les stratèges libéraux du ministère de l'Intérieur ont remis la question à l'ordre du jour. Trois solutions sont envisagées. La première, la plus simple en apparence, est la militarisation complète des pompiers. Une manière efficace de casser un milieu qui vote à plus de 50 % pour la CGT, lors des élections professionnelles, et d'avoir

un nouveau corps répressif en cas de besoin. N'est-ce pas l'idéal pour quadriller la population ? Surtout que les pompiers sont largement appréciés par la population.

La deuxième solution est la départementalisation. Cette solution peut se comprendre au niveau du matériel, charge de plus en plus lourde pour les communes, à la vue des nouveaux moyens que demande la protection civile. Mais là encore, c'est un moyen de couper les pompiers des travailleurs communaux. Enfin, le démon de la privatisation vient là aussi frapper à la porte. Déjà, à Lyon, certaines interventions, les missions non urgentes où des vies ne sont pas en danger, sont payantes. Si on suit cette pente, les personnes sans grands moyens hésiteront à appeler les pompiers, même si le feu s'est installé chez elles.

A. G.

avec un équipement minimal de 25 à 30 kilos.»

Ce stress est à l'origine de nombreux accidents. Ainsi un sergent est mort, à Mulhouse, en coiffant son casque, terrassé par une crise cardiaque. Le quart des décès de pompiers en service est dû à cette angoisse, à l'origine d'hémorragies cérébrales et d'infarctus. « Le pompier moyen professionnel voit son rythme cardiaque passer de 60 à 150, voire 200 pulsations par minute. Le cœur d'un homme essouffé ne bat qu'à 110-120 », affirme le même médecin-pompier.

« En plus, il faut assurer, reprend un pompier de Saint-Martin. Bien souvent, je me rends compte que physiquement je suis réveillé, puisque j'ai les yeux ouverts, mais que mentalement je dors encore. Ce sont les réflexes qui jouent à plein. Mais il faut assurer pour notre sécurité, pour notre vie, et pour la vie des autres. Qu'un collègue soit arrivé pour une mission en pleine nuit sans pantalon, sans s'en rendre compte, ne m'a pas étonné. »

A ces dangers viennent s'en ajouter d'autres : les différences de température (le feu, mais aussi la plongée sous-marine sous la glace l'hiver), la déshydratation, les fumées, les chutes de matériaux, etc. Mais aussi, bien souvent, il existe le dégoût de voir l'envers de la société : les dépressions, les suicides, les drogués en syncope, les malades, les accidents meurtriers... « Quand en pleine nuit, au cours d'une mission, on récupère un accidenté sans tête, un noyé, on rentre avec un coup au moral. »

Surtout que le champ d'action des pompiers est vaste, et très diversifié. Il y a d'abord la défense des zones urbaines : incendie, sauvetage de personnes, les secours routiers dont 80 % sont actuellement assurés par les pompiers. Il y a aussi les feux de forêt. Enfin, ils interviennent sur de multiples missions, qualifiées de non urgentes mais qui se comptent par centaines au cours d'une année : les ascenseurs bloqués, les chats coincés en haut d'un arbre, les égouts bouchés, la sonnette d'alarme d'une voiture, un perroquet installé dans un arbre, un serpent dans une maison, une porte à ouvrir car les clés sont perdues... Les sorties sont fréquentes.

« Au moins, on ne s'ennuie pas dans la routine », commente l'un d'entre eux. Et puis même si les ouvriers du feu sont les OS de la sécurité, ils servent la vie des autres. Cela compte : ils font la profession la plus appréciée de la population.

Alain Gwenn



Lorsque les sapeurs-pompiers professionnels sont en grève (comme ici la brigade de Saint-Martin d'Hères), ils assurent les interventions. Et les manifestations sont assurées par les pompiers en congé ou en repos.



Aucune politique de protection de la forêt n'existe. Les pompiers agissent au coup par coup.

FAIRE DU NEUF AVEC DU VIEUX

Manque d'effectifs, manque de moyens, c'est ce que révèlent les incendies de forêt. Une réalité de tous les jours pour les sapeurs-pompiers.

Depuis trois à quatre ans, chaque année, nous partons dans le Midi combattre les incendies de forêt. C'est normal de donner un coup de main. Mais cela ne doit pas cacher le manque de moyens, le manque d'effectifs. » La sentence des militants CGT de Saint-Martin d'Hères est sans appel. Chaque année, la presse relate l'importance de ces incendies et, parfois, elle dénonce aussi les gâchis. Pourtant, en cinq ans, la superficie de forêt détruite a doublé.

Cette année, il a fallu attendre qu'un avion affecté à la lutte anti-incendie s'écrase au sol pour qu'on apprenne que les onze Canadairs et les trois DC6, la totalité de la flotte, datent de 1950 et que les pilotes font deux fois plus d'interventions que l'an passé.

Surtout, il n'y a pas de politique de défense forestière. Il n'existe aucune pré-

Débroussailler empêche bien souvent aux feux de forêt de prendre de l'importance et d'attaquer la cime des arbres.



La brigade de Saint-Martin d'Hères s'affrontant aux CRS, en 1979. Il faudra attendre un gouvernement de gauche pour que après de tels affrontements, à Lorient, une brigade soit officiellement dissoute.

vention. Les pompiers agissent donc au coup par coup. Les moyens pour réduire les incendies de forêt sont pourtant connus : débroussaillage, pistes d'accès, pare-feu, réserves d'eau.

Plus grave. Les insuffisances, révélées par la lutte contre les incendies de forêt, existent sur tous les

terrains de la protection civile. « La sécurité n'est pas rentable, estiment en chœur mes interlocuteurs. Elle est donc mise de côté. Notre brigade fluviale est obligée de pousser son véhicule une fois sur deux, tellement il est vétuste. Des centres de secours ne possèdent même pas de radio-émetteur-récep-

teur. Sur l'agglomération grenobloise, il n'existe qu'un seul véhicule grande puissance. » On pourrait ainsi multiplier les exemples. Sans arrêt, les pompiers doivent faire du neuf avec du vieux. Mission impossible, répondent-ils.

Et puis, les pompiers ne sont pas formés à certains risques majeurs de la société. « S'il y a un accident nucléaire, on fuira avec la population. On n'y connaît rien, absolument rien », préviennent les pompiers, pourtant à proximité de la centrale Superphénix de

Malville. D'ailleurs, dans le département de l'Ain qui compte cinq centrales nucléaires, il n'y a que vingt-deux sapeurs-pompiers professionnels.

Etablir une carte des risques pour pouvoir étudier chaque réponse aux accidents possibles, former les professionnels à ces risques, c'est ce que demandent les militants CGT de Saint-Martin d'Hères. Pour eux, il n'existe qu'une solution : « Etablir un véritable service public de la protection civile, basé sur les compétences. »

A. G.

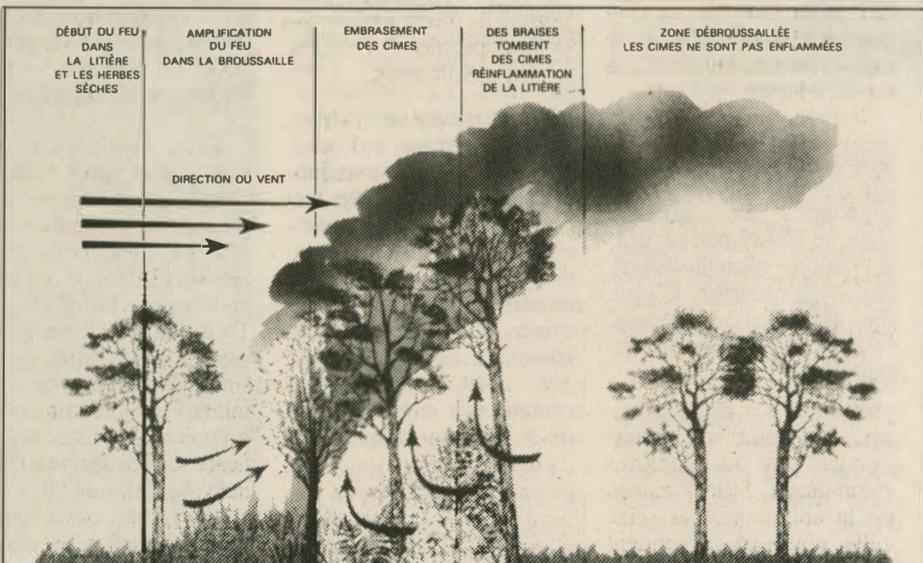
MISSION AU NICARAGUA

Yves est membre du bureau syndical CGT des sapeurs-pompiers de Saint-Martin d'Hères. En novembre 1985, il est parti au Nicaragua avec une brigade fédérale, organisée par le centre confédéral de la jeunesse CGT. Dans cette brigade, il y avait cinq sapeurs-pompiers professionnels français, moniteurs de secourisme. Ils se sont donné comme mission, pendant un mois, de former les sapeurs-pompiers nicaraguayens aux techniques de secourisme : savoir immobiliser une fracture, savoir désinfecter une plaie, savoir arrêter une hémorragie, etc.

« Quand je suis arrivé, explique Yves, ils ne connaissaient que le garrot. Ce qui est une catastrophe puisque cela veut

dire que le membre est foutu. Ils n'imaginaient pas qu'on pouvait arrêter une hémorragie en mettant la main dessus. Nous avons expliqué le corps humain. J'avais emmené des photos, des documents pour expliquer. Et nous avons travaillé avec des moyens de fortune, ceux qui existent là-bas. »

Ils ont participé ainsi à la mise en place de la première association du secourisme au Nicaragua. Les pompiers qu'ils ont formés, forment maintenant d'autres personnes aux techniques du secourisme. « Après notre voyage, notre syndicat a acheté des livres de secourisme, en espagnol, aux commissions ouvrières (syndicat espagnol), que j'ai envoyés là-bas. »



NICARAGUA : REVOLUTION ET MINORITES NATIONALES

La révolution sandiniste est née sur la côte Pacifique du Nicaragua, dans le nord et le centre. En clair, dans les zones métisses. La côte Atlantique où vivent plusieurs ethnies indigènes, les Miskitos, les Sumus, les Ramas, les Noirs et les Garifonos, était géographiquement et politiquement isolée du reste du pays jusqu'en 1979.

Cette région constitue aujourd'hui un point névralgique pour le FSLN, d'autant plus que la gauche révolutionnaire, comme le rappelle Orlando Nunez, n'avait jamais véritablement affronté ce problème en Amérique latine.

Orlando Nunez est directeur du Centre de recher-

quelques limites objectives. Révolution urbaine, elle démarre à l'origine dans les villes et se fonde sur une énorme participation de la petite-bourgeoisie du Pacifique. La classe ouvrière et la paysannerie jouent au moment de l'insurrection un rôle secondaire.

C'est donc une population hispanophone, catholique et métisse qui a été le moteur de la révolution politique. Les conflits culturels entre la révolution du Pacifique et les communautés de l'Atlantique parlant d'autres langues, pratiquant d'autres religions répondant donc à une certaine logique. Il y avait là plusieurs facteurs de contradiction auxquels il faudrait d'ailleurs en ajouter

société. Voilà une des raisons pour lesquelles les sandinistes ont tout d'abord représenté les forces d'un front populaire, rassemblant tous les secteurs de la population nicaraguayenne. En outre, le parcours géographique de cette révolution politique va de l'ouest vers l'est du pays. C'est seulement après les transformations opérées sur la côte Pacifique, puis dans le centre du pays, qu'on a pu assister à des transformations dans la partie Atlantique.

Il faut enfin garder en arrière-plan de l'analyse ce traité de 1960, conclu entre le Honduras et le Nicaragua, et qui a séparé les populations indigènes (surtout miskitos). Le Rio Coco est alors devenu une frontière, artificielle, entre les deux pays.

1979 ou le réveil des minorités

En 1979, les communautés indigènes, comme le reste de la population du Nicaragua, ont commencé à agir politiquement, à avoir la possibilité de s'exprimer. La révolution sandiniste n'avait aucune expérience de ce qu'on pourrait appeler la « libération nationale de l'intérieur ». On envisageait une libération nationale par rapport à l'extérieur. Sans

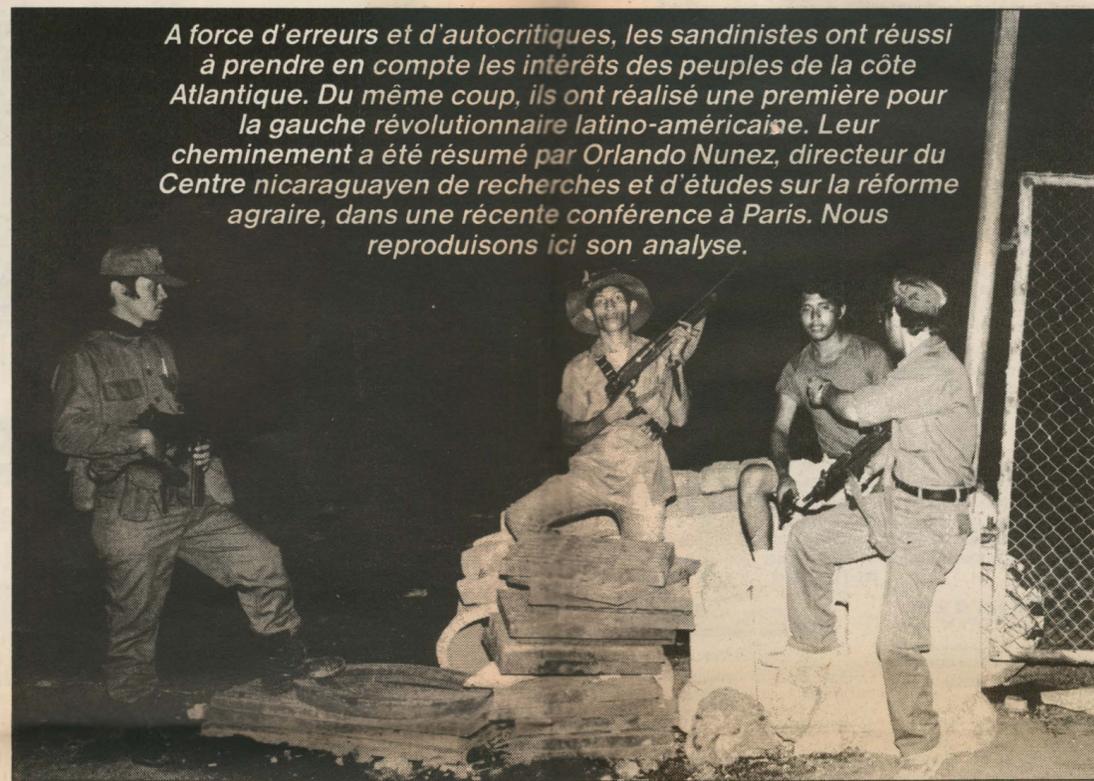
politique et d'avant-garde à ALPROMISU, la première organisation des Miskitos, des Sumus et des Ramas. Et, ce faisant, il n'assumait pas lui-même directement son rôle vis-à-vis de la population indigène.

D'une certaine façon, le front a passé un « pacte » avec les responsables des communautés. Ces derniers ont commencé à réclamer des terres, terres qu'ils ne concevaient pas comme un moyen de production mais comme un « territoire ». Or, ce territoire, en fait, toute la côte Atlantique, représente tout de même la moitié du Nicaragua... Cela dit, les revendications territoriales des minorités se confondent souvent avec les problèmes de la réforme agraire. Une question incontournable, en Afrique comme en Amérique latine.

Se présentant comme les délégués non seulement des Miskitos, mais de toutes les communautés indigènes de la côte Atlantique (Miskitos, Sumus, Ramas, Grifonos et Noirs « criollos »), les interlocuteurs du Front allèrent jusqu'à prétendre parler au nom de toutes les communautés et même des communautés paysannes métisses de la côte. Cent cinquante mille paysans avaient, dans les années soixante, été repoussés vers les côtes par Somoza qui croyait ainsi casser leurs revendications. Le FSLN ne pouvait accepter un seul représentant pour toutes ces populations. C'est là que réside le premier facteur de contradiction.

Mais les facteurs économiques pèsent tout autant. Lors de la prise du pouvoir, la nationalisation des enclaves que les multinationales nord-américaines avaient instaurées sur la côte Atlantique (les banques, les forêts, les mines, les compagnies de pêche) portèrent un coup aux communautés indigènes. Beaucoup d'Indiens miskitos et d'autres ethnies travaillaient dans ces trusts. La nationalisation leur coupa une source réelle de revenus ou, pour reprendre l'expression d'Orlando Nunez, elle les priva de leurs « biens-salaires », c'est-à-dire des biens de consommation qu'ils ne pouvaient acheter avec leurs revenus. Du coup, la côte Atlantique ne connut pas, après 1979, la même augmentation du niveau de vie que le reste du pays.

Celles-ci se sont rapidement organisées. Le FSLN a accepté que ces organisations siègent au Conseil d'Etat. Il a en quelque sorte « prêté » un rôle historique,



A force d'erreurs et d'autocritiques, les sandinistes ont réussi à prendre en compte les intérêts des peuples de la côte Atlantique. Du même coup, ils ont réalisé une première pour la gauche révolutionnaire latino-américaine. Leur cheminement a été résumé par Orlando Nunez, directeur du Centre nicaraguayen de recherches et d'études sur la réforme agraire, dans une récente conférence à Paris. Nous reproduisons ici son analyse.

accentuées à coup de propagande — en utilisant par exemple les différentes sectes et groupes religieux de la région — puis de fusils et de matériel militaire.

80 % de la population s'est engagée dans des consultations sur l'autonomie.



Les groupes de Miskitos armés défendent leur territoire, tout en acceptant la présence de l'Armée populaire sandiniste.



« Pas de solution cohérente sur la question des minorités. Une faiblesse qui coûte cher. » Ici, un camp de réfugiés miskitos au Honduras.

ches et d'études sur la réforme agraire. Il est également coordinateur de la Commission nationale d'autonomie sur la côte Atlantique. Sociologue de formation, il a combattu dès la première heure dans les rangs du FSLN.

Révolution métisse

La révolution sandiniste comporte en elle-même

d'autres, historiques et économiques.

Il faut rappeler que la révolution sandiniste commence comme révolution politique et se transforme peu à peu en révolution sociale. En effet, l'objectif qui visait l'insurrection était d'abord de chasser le dictateur Somoza. Ce n'est que plus tard que la révolution a pris un contenu social explicite, s'est dotée d'un projet de transformation de la

Cette stratégie, combinée à la guerre menée tambour battant à partir de 1982, a conduit le FSLN à déplacer les communautés indigènes, à organiser le repli bien en

deçà du Rio Coco. La révolution sandiniste est la première en Amérique latine à avoir dû se confronter à ce problème de libération nationale de l'intérieur. Les sandinistes ne pouvaient s'éclairer d'aucun précédent, d'aucun point de repère latino-américain. Le cas cubain, qui est un exemple pour le Nicaragua, même si le modèle économique et social est différent, n'a pas eu à affronter les revendications des minorités.

« La gauche révolutionnaire en Amérique latine n'a ni programme ni position de fond sur ce problème avant 1983, c'est-à-dire avant que le Nicaragua, de façon empirique et le mouvement révolutionnaire guatémaltèque ne fassent part de leur réflexion. Ni le guevarisme ni le castrisme n'ont de pensée cohérente sur la question. Une faiblesse qui coûte cher », affirme Orlando Nunez.

L'affrontement entre la révolution sandiniste et les communautés indigènes n'a pas été évité. Cependant, les deux côtes avaient « raison » : la contradiction s'est fondée sur des données objectives. Et puis, les com-

portements des révolutionnaires ne sont pas parfaits, il ne peuvent pas l'être. Ils reflètent forcément les vices petits-bourgeois de la société où ils ont longtemps vécu. Malgré tout, la révolution politique s'est enfin produite sur la côte Atlantique, mais par le haut, et non par le bas.

Projet d'autonomie

Dès 1984, le FSLN a organisé une Commission nationale d'autonomie, présidée par le commandant Tomas Borge et coordonnée par Orlando Nunez. Il s'agissait de lancer une série de consultations auprès de la population indigène, d'enregistrer ses volontés, ses revendications, de réfléchir enfin sur un statut d'autonomie.

Le bilan de cette concertation est positif. Il en est sorti un texte baptisé « Les principes politiques de la révolution sandiniste pour les communautés indigènes ». Elaboré par les représentants des différentes ethnies, ce texte propose un régime d'autonomie administrative et politique pour les peuples de la côte Atlan-

Les communautés auront un gouvernement et un territoire. Tout en appartenant à la nation nicaraguayenne, ce gouvernement aura néanmoins toute l'autorité politique nécessaire en ce qui concerne les intérêts des communautés indigènes.

Du point de vue économique, les communautés pourront accéder à la terre et à la richesse qu'elle représente sous toutes les formes possibles : individuelles, coopératives ou encore communautaires. Ce projet, enfin, ne néglige pas la dimension culturelle. Il envisage la création d'écoles et d'universités en langue indigène. Depuis, le processus a avancé à grands pas.

Le retour des communautés sur le Rio Coco a été accepté et mis en œuvre. 80 % de la population s'est engagée à fond dans les consultations sur l'autonomie. Les habitants se sont avant tout prononcés pour la préservation de la paix dans la région, pour la réconciliation familiale et le retour au Rio Coco des gens séparés par la frontière. Le dialogue avec les Indiens qui ont pris les armes a commencé. Ce type d'ouverture, on doit le

rappeler, n'existe pas à l'égard des contre-révolutionnaires de la côte Pacifique.

Qui plus est, le front est allé au-delà de la discussion avec les sept groupes armés qui s'étaient constitués sur la région. Après négociation, cinq d'entre eux ont reçu des médicaments, des vêtements et même, au cours des derniers mois, des armes et des munitions. Du coup, ces groupes se sont retrouvés en confrontation directe avec la contrainte appuyée par les Etats-Unis. Ils sont armés sur leur territoire qu'ils défendent, tout en acceptant aussi la présence de l'Armée populaire sandiniste (EPS).

« Vous connaissez, explique Nunez, la position des Etats-Unis contre laquelle nous ne pouvons rien faire. Nous ne pouvons pas changer les positions de l'administration Reagan. L'administration nord-américaine a réussi à instaurer ce qu'on appelle une "guerre de basse intensité". Il est essentiel, pour toute expérience révolutionnaire, de comprendre le caractère nouveau de cette guerre. Elle a réussi à apprendre à la droite à agir comme une véritable force d'opposition. Cette droite agit de façon efficace, elle s'est ménagée une place dans la société civile, un espace réservé dans l'histoire. Et elle l'a fait astucieusement. »

« La droite a même réussi, ajoute Orlando Nunez, à nous combattre à l'étranger au sein de la solidarité. Elle a réussi, en mettant en exergue les défauts de la révolution sandiniste, à nourrir la déception

CONTENU D'UNE AUTONOMIE

Les « Principes de la révolution sandiniste pour l'exercice de l'autonomie sur la côte Atlantique », dont nous publions ici quelques extraits, sont le fruit de discussions menées depuis 1984 au sein de la Commission nationale sur l'autonomie. Après avoir été amendé par l'Assemblée nationale, ce texte est à nouveau discuté sur la côte.

« La loi sur l'autonomie sera unique pour l'ensemble des peuples indigènes et des communautés de la côte Atlantique. Les régions autonomes seront strictement délimitées et leur représentation auprès du gouvernement central se fera par le biais de gouvernements régionaux autonomes. »

« Le gouvernement régional sera composé d'une assemblée et d'un exécutif, la première étant la plus représen-

tative parce que démocratiquement et directement élue par les habitants. »

« Le gouvernement régional veillera au respect des droits des peuples indigènes et des communautés ainsi qu'au respect des lois nationales. (...) »

« Les attributions de l'assemblée régionale sont les suivantes :

— elle élit les membres de l'exécutif régional du gouvernement autonome de la région ;

— elle nomme les responsables des institutions régionales qui sont proposés par le chef de l'exécutif régional. Et elle propose au gouvernement national les délégués ministériels de la région ;

— elle participe à l'élaboration des politiques économiques sociales et culturelles, définit le plan de développement régional, les formes de propriété de la terre, l'organisation des entreprises, etc. Elle vote le

budget régional qui est ensuite ratifié au niveau national ;

— elle dépose auprès de l'Assemblée nationale des propositions de lois qui visent à adapter les lois nationales aux caractéristiques de la région ;

— elle veille à l'ordre public en collaboration avec la police sandiniste. Elle participe aussi à la défense de la souveraineté face à l'agression extérieure.

« L'exécutif, lui, a un rôle de coordination et de représentation devant les instances nationales. Il perçoit les impôts régionaux et gère le budget. »

« Le gouvernement central conserve toute compétence en matière de souveraineté nationale, de politique extérieure, de sécurité intérieure, de transports, de stratégie économique d'ensemble, de justice et de contrôle du commerce extérieur. »

des « révolutionnaires » du monde entier. Quand la gauche est dans l'opposition, elle appuie les mouvements de libération souvent avec enthousiasme, mais, quand quelque part dans le monde, un mouvement de libération prend le pouvoir, la gauche internationale, frileuse, perd son enthousiasme, se lance à corps perdu dans le désenchantement. Est-ce là le prix

que l'on doit payer quand l'on fait la révolution dans un pays arriéré, dans un pays du tiers monde ? »

Propos recueillis par Cecilia Garmendia

1. Le Conseil d'Etat est une chambre législative. Elle a été créée en 1981 par le FSLN et était à l'époque composée de représentants de toutes les organisations de masse des différents secteurs économiques et

religieux du pays ainsi que des organisations politiques. Sa mise sur pied provoqua le départ du gouvernement de Roberto et Violeta Chamorro, les deux représentants dont disposait la bourgeoisie au sein de la première junte.

2. Notamment Steadman Fagoth, ancien agent des services secrets de Somoza, qui prit la tête d'ALPROMISU, alors qu'il siégeait encore au Conseil d'Etat.

Les revendications territoriales se confondent avec le problème de la réforme agraire.



TOUCHE PAS A MON BASQUE

Chirac veut les expulser pour satisfaire Madrid. La solidarité aussi doit traverser les frontières.

« Rouge » a rencontré Inaki Urribarri, membre du comité exécutif de la LKI, section d'Euskadi de la LCR (Etat espagnol).

□ *Comment analyser les résultats des législatives de juin dernier ? Quels changements dans les rapports de forces en découlent ?*

Inaki Urribarri — En Euskadi, le fait le plus marquant de ces dernières élections a été la percée de Herri Batasuna¹, qui a réalisé le meilleur score de toute son histoire. Ses résultats et son audience sont liés à la politique de résistance qu'elle mène sur le terrain.

De plus, les deux seuls partis communistes révolutionnaires d'Euskadi ont appelé à voter pour elle, la LKI et le MK, section basque du Mouvement communiste. Au-delà de nos divergences avec HB, il faut savoir que Herri Batasuna représente une option révolutionnaire de masse et jouit d'une réelle force électorale. Nous n'aurions pas pu faire ici ce qu'a fait la LCR dans le reste de l'Etat espagnol, c'est-à-dire appeler à l'abstention.

L'autre leçon du scrutin, c'est la stagnation du PNV². Le PNV, qui voulait augmenter le nombre de ses suffrages depuis 1979, vient de perdre environ 80 000 voix par rapport à son meilleur score et 160 000 voix

par rapport aux dernières élections du Pays basque. Cette crise électorale n'est en fait que le reflet d'une crise politique. Le PNV n'a pas d'alternative claire à proposer sur la question du statut d'autonomie.

Le PSOE enregistre 80 000 voix de moins qu'en 1982. C'est sa perte la plus significative dans l'Etat espagnol. Enfin, Euskadiko Eskerra opère une petite percée. Née d'une scission de l'ETA politico-militaire, cette force est nationaliste modérée. Elle acquiert une certaine stabilité et dispose maintenant de deux députés.

□ *Comment se présentent les rapports entre Euskadi et l'Etat espagnol ? Quelle est l'approche de Herri Batasuna et celle de la LKI ?*

I. U — La tactique de Herri Batasuna par rapport à ce problème est correcte dans la mesure où elle ne mettra aucune de ses revendications au rencart sous prétexte de négociation. Par exemple, elle n'accepte pas comme préalable à la discussion le dépôt des armes par l'ETA ni la démobilisation du mouvement de masse. Pour Herri Bata-

sun, ce qu'il faut négocier avant tout, c'est un changement du cadre politique. Celui de la réforme a échoué. En Euskadi, le peuple a dit non à la Constitution et au statut d'autonomie qui en découlait. Ce statut est une voie sans issue. Et pour que les forces policières s'en aillent, que l'amnistie soit décrétée, que les exilés rentrent chez eux, que la Navarre s'intègre à Euskadi, enfin, pour obtenir l'autodétermination, il n'y a qu'une solution : changer de cadre politique. Voilà les thèmes centraux de l'alternative (KAS) que propose Herri Batasuna.

Cela dit, la LKI ne pense pas que les conditions de la négociation soient réunies. D'abord, parce que l'Etat espagnol n'y a aucun intérêt. Le gouvernement central ne négocierait qu'avec un mouvement national basque en recul, ce qui n'est pas le cas. Mais le rapport de forces n'est pas favorable au camp nationaliste. Nous sommes en situation de résistance. D'un point de vue tactique, la LKI n'est donc pas opposée à un mot d'ordre sur la négociation. Mais nous voulons prévenir les masses de certains risques de désillusion, de déception qui, à terme, pourraient avoir un effet démobilisateur.

□ *Que va faire, selon vous, le PSOE face à la nouvelle situation en Euskadi ?*

I. U — Il ne va pas changer sa politique actuelle, même s'il est soumis à de fortes pressions à droite qui exigent une accentuation de la répression, surtout après les événements de Madrid. Mais le PSOE sait bien qu'il ne va pas résoudre politiquement le problème basque. Il opte donc pour une sorte de coexistence.

Le PSOE a naguère passé un pacte de législature avec le PNV. Même si la situation institutionnelle en Euskadi se complique, les socialistes vont continuer sur la même ligne.

□ *Face au problème des réfugiés en France, comment maintenir la solidarité et contrer la politique du PSOE qui tente de faire du problème basque un problème intérieur espagnol ?*

I. U — Avec l'expulsion de Jose Varona Lopez, le gouvernement français inaugure la voie administrative qui permettra de refouler les Basques vers l'Etat espagnol. C'est un fait sans précédent. On sait que quarante réfugiés risquent de subir le même sort et ce qui les attend ici est effrayant.

La riposte doit donc se faire des deux côtés des



Vient de paraître, 3 francs. Avec des articles sur les élections en France, la RFA, la Belgique, les Pays-Bas, le livre de Günter Wallraff. A commander au 2, rue Richard-Lenoir, 93 108 Montreuil.

Pyénées. La sensibilisation aux problèmes des réfugiés est ici immense. Mais on ressent aussi une certaine impuissance parce que la mobilisation doit se faire en même temps en France contre le gouvernement français. En plus, on ne voit pas pourquoi celui-ci ne s'en prendrait pas, au-delà des Basques, à tous les autres réfugiés.

Le PSOE a gagné le référendum sur l'OTAN, il a désarticulé le mouvement ouvrier, mais le seul examen qu'il n'ait pas réussi, c'est celui d'Euskadi. Déjà fer de lance de la lutte contre la dictature sous Franco kadi reste le lieu presque unique de la résistance. Elle

se radicalise chaque jour, mais chaque jour aussi, elle est plus isolée. Voilà pourquoi il est important que dans le reste de l'Etat espagnol se manifeste la solidarité. Si on échoue en Euskadi, c'est tout ce qui reste de radical et progressiste qui sera anéanti. La LCR l'a compris. C'est un axe de travail essentiel pour rompre l'isolement.

Propos recueillis par Cecilia Garmendia

1. Herri Batasuna : coalition nationaliste révolutionnaire qui appuie les positions politiques de l'ETA militaire.
2. Parti national basque : formation nationaliste bourgeoise.

Pas plus aujourd'hui qu'hier, Basque et réfugié ne doivent devenir synonymes de proscrits.

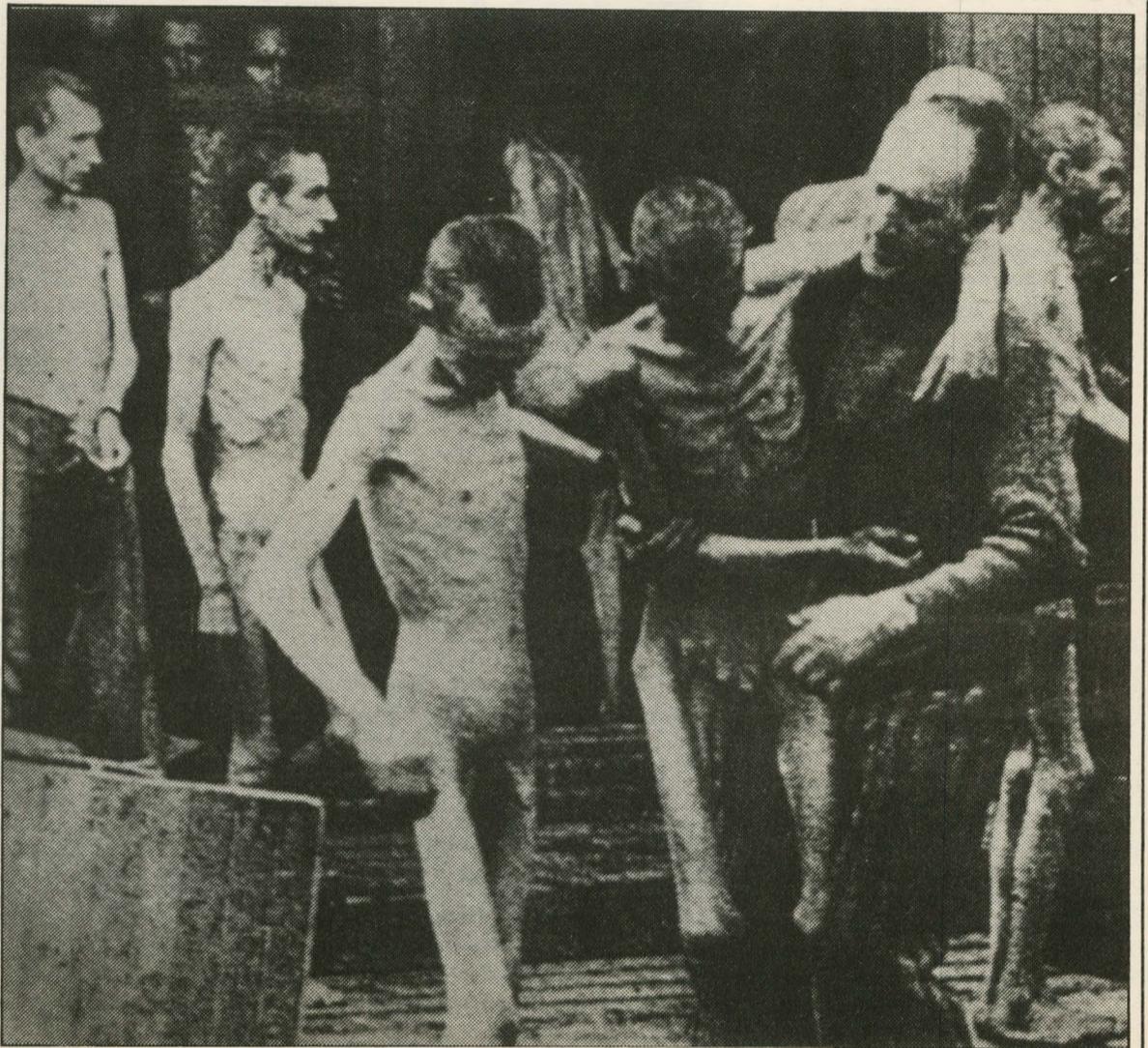
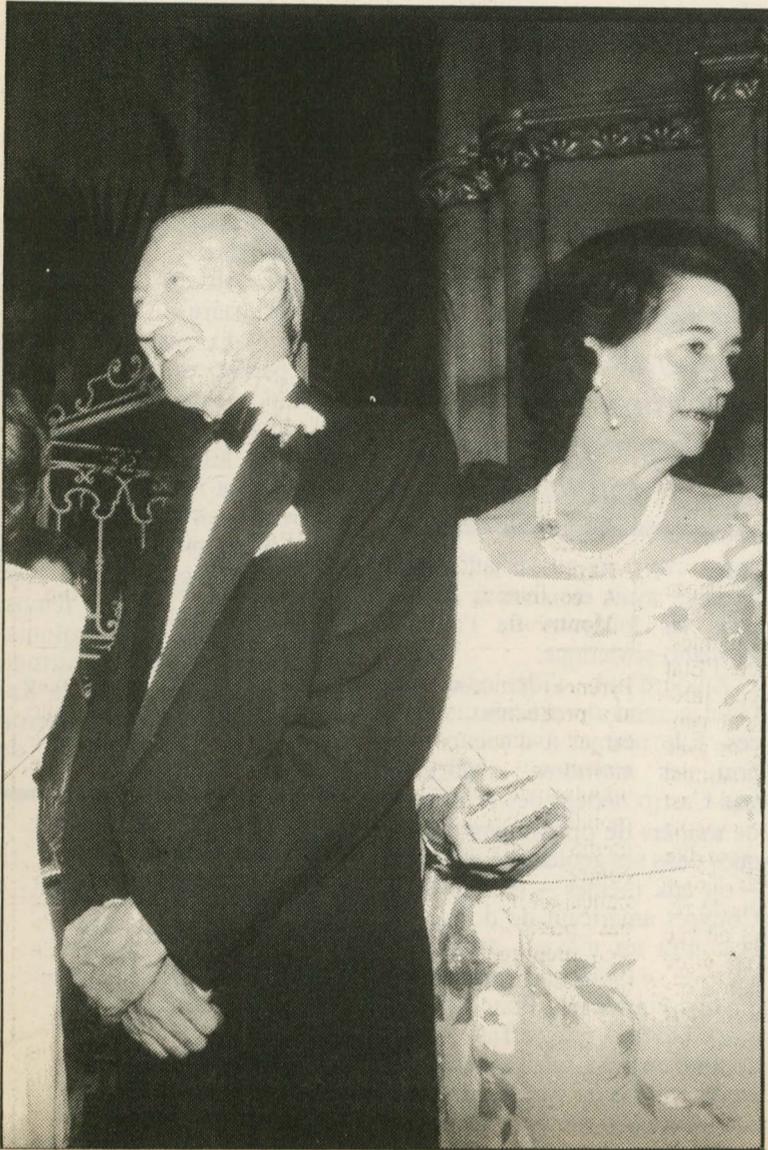


L'IGNOMINIE

Pasqua et Chirac n'aiment pas les étrangers et encore moins les réfugiés. Après avoir présenté des projets de loi liberticides sur la sécurité et les immigrés et avoir vu les fruits de leurs promesses de couvrir les bavures policières, les voilà qui ouvrent la chasse au réfugié basque. Dans la nuit du 18 au 19 juillet, Jose Varona Lopez est arrêté et expulsé en moins de trois heures alors qu'il n'est même pas recherché par la justice espagnole. La même procédure, dite d'urgence absolue, est utilisée contre Jose Ramon Navarrete Errtxe vivant, lui aussi, tout à fait légalement en France. En expulsant ainsi sous des prétextes fumeux, le gouvernement prétend faire d'une pierre deux coups : faire plaisir à son homologue espagnol et « désamorcer » les

représailles du GAL aux attentats de l'ETA. Les réfugiés basques sont ainsi priés d'aller se faire descendre ailleurs qu'en France. Ils pourront tranquillement se faire torturer dans les commissariats de l'autre côté des Pyrénées. Mais il est une autre leçon que veut donner Pasqua et Chirac. Finie la « France, terre d'asile ». On exhume de vieilles ordonnances, on promulgue de nouvelles lois, on quadrille la population, on expulse les étrangers même s'ils sont en situation régulière. C'est une atteinte aux libertés sans précédent. Chirac et Pasqua comptent sur l'absence de réaction pour poursuivre leur besogne. Ils doivent nous trouver sur leur route.

Jean-Jacques Laredo



L'ancien bourreau revêt la tenue de gala pour faire oublier les atrocités dont il partage la responsabilité.

Chronique des années d'oubli

Négation des chambres à gaz, triomphe de Kurt Waldheim, installation d'un carmel à Auschwitz, visite de Reagan dans un cimetière d'anciens SS : l'univers concentrationnaire est devenu le champ de batailles acharnées pour la maîtrise du passé. Une situation qui inspire la réflexion d'Alain Brossat, traducteur de Günter Wallraff et auteur avec Sylvia Klingberg du « Yiddishland révolutionnaire ».

La thèse de l'abominable Henri Roques révoquant en doute l'existence des chambres à gaz est venue nous le rappeler à point nommé : il n'y a pas que dans les pays de l'Est que les historiens ne savent jamais de quoi hier sera fait. De la même façon qu'à force de labeur et d'application les historiens soviétiques ont fini par se convaincre que Trotsky n'avait jamais existé que sous la forme d'un diable cornu, il s'est trouvé dans notre belle France libérale un quarteron d'universitaires patentés pour se laisser persuader que le Zyklon B n'est

jamais qu'un puissant désinfectant.

Délire d'illuminés, dira-t-on, auquel nul ne prête foi. Sans doute. Mais à l'occasion de cet épisode où le grotesque le dispute au sinistre, nous en venons à nous souvenir que l'univers concentrationnaire — lieu de mémoire sacré par excellence, où une collectivité vient puiser, dans l'évocation des souffrances, de l'horreur et de la mort un puissant sentiment de légitimité — loin de n'être qu'objet de commémoration dans le consensus est aussi le champ de batailles acharnées pour le passé, pour la maîtrise du passé.

Il en va des fantômes du nazisme et du stalinisme, de leurs horreurs et de leurs crimes, comme du fameux chasseur Gracchus de Kafka : ils sont condamnés à errer sans fin entre passé et présent, sur la barque de la mémoire aussi longtemps que l'humanité n'a pas achevé d'en extirper définitivement les racines, ne les a pas précipités pour l'éternité dans le passé mort — cette histoire que les historiens positivistes pensaient pouvoir passer au scalpel de la science.

Que ce soit lorsque Reagan s'en va fleurir des tombes de SS à Bitburg, lorsque s'engagent de

rudes débats dans la perspective du procès de Barbie, lorsqu'Israël s'appête à juger un présumé bourreau ukrainien tardivement livré par les Etats-Unis, lorsque s'ouvre une polémique furieuse à propos de l'installation d'un carmel à Auschwitz, lorsque l'opinion mondiale se demande quel fut le rôle de Kurt Waldheim dans la déportation des Juifs de Salonique, lorsque le gouvernement polonais tempête contre le film de Claude Lanzmann, lorsque des chimistes analysent les restes présumés de Mengele, lorsque — quarante ans après ! — on publie le *Journal* complet d'Anne Frank, lorsque

l'évaluation du rôle de l'ancien ministre communiste, Marcel Paul, fait l'objet d'un procès, ce n'est pas tant l'histoire, la conscience historiographique qui se mettent en branle et agissent pour produire une vérité incontestable que la mémoire qui entre en transe et bouillonne. Elle ravive toutes les plaies et remet inlassablement en scène le passé dans le présent, ressuscite les vampires et les spectres de la barbarie nazie et de son univers concentrationnaire.

Rien de moins désintéressé, de plus partial que la mémoire de l'univers concentrationnaire, rien de plus lesté de trompe-l'œil

et d'effets d'escamotage. S'il est un lieu de mémoire où s'applique par excellence la remarque de Pierre Nora — la mémoire « signifie » autant par ce qu'elle oublie que par ce qu'elle retient —, c'est bien celui-ci : à chaque groupe, à chaque communauté sa mémoire des camps. Pour une certaine bonne conscience française — largement partagée — le souvenir-réflexe de Buchenwald, d'Auschwitz et du Struthof sert aussi à effacer l'incommodante mémoire des camps de Pithiviers, Beaune-la-Rolande, Drancy, Gurs, le Vernet, Argelès, les Milles qui furent l'antichambre de la mort pour tant d'antifascistes juifs, allemands, espagnols. Pour ne rien dire des charniers de la guerre d'Algérie.

Dans son livre *Tête de Turc*, Günter Wallraff rapporte une conversation avec des ouvriers allemands qui, tout en revendiquant pour leur pays la paternité des chambres à gaz, trouvent au III^e Reich des circonstances atténuantes, puisque les Anglais ont fait œuvre de pionniers en

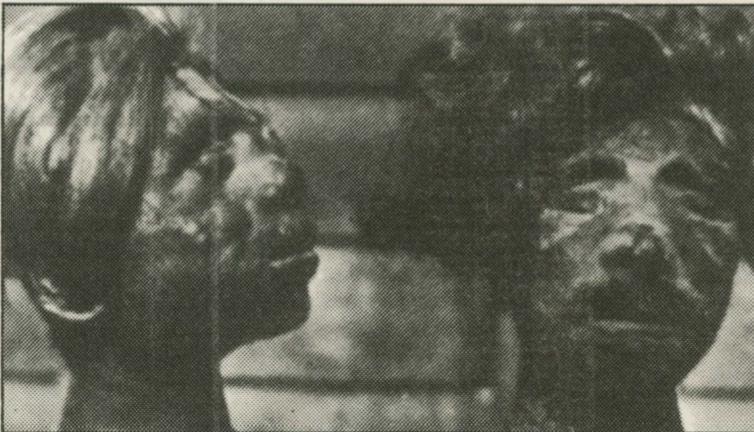
Le souvenir d'Auschwitz ou du Struthof sert aussi à effacer l'incommodante mémoire des camps de Pithiviers, Drancy ou Argelès.

matière de camps de concentration en Afrique du Sud. L'Etat polonais commémore le génocide comme étant celui de quatre millions de citoyens polonais, la dimension juive de la solution finale lui apparaissant comme résolument subsidiaire.

Dans ce fameux pavé dans la mare que fut son essai sur le procès Eichmann¹, Hannah Arendt a montré tout le capital de légitimité que tire, pour le meilleur comme pour le pire, l'Etat d'Israël de l'incessante actualisation de la mémoire des « six millions ». Nous pourrions poursuivre à l'infini ces variations sur les entrelacs et les ruses de la mémoire, nous demandant par exemple quel souvenir la conscience universelle a gardé des bagnes où périrent par milliers les antifascistes grecs après la « Libération » made in Yalta. Ou quels tourments lui inflige la connaissance distraite de l'existence des camps indonésiens où crévent, depuis 1965, les communistes de ce pays. Pire, nous savons bien maintenant qu'il est une certaine « métaphysique d'Auschwitz » qui peut contribuer à banaliser aussi bien le pilonnage de Beyrouth par les chasseurs de Begin que le géno-



Quand Vichy prépara la route des chambres à gaz. Ici, le camp de Pithiviers.



Un « amusement » de SS dans les camps : réduire et naturaliser des têtes pour en faire des presse-papiers.

cide sélectif pratiqué dans les années soixante-dix par les généraux argentins.

Autant l'histoire tend à se fixer sous la forme d'une reconstruction du passé où travaillent des concepts, autant la mémoire est mobile et sujette aux contaminations de l'air du temps. Dans un livre récent consacré aux procès faits après-guerre à des criminels de guerre allemands et à des collaborateurs, Jean-Marc Théolleyre² montre bien comment chacun d'entre eux s'inscrit, selon sa date, dans un champ de mémoire différent. En 1946, il n'est pas question que l'avocat des journalistes de *Je suis partout*, un des fleurons

Une certaine « métaphysique » d'Auschwitz peut contribuer à banaliser le pilonnage de Beyrouth ou le génocide sélectif des généraux argentins.

de la presse collaborationniste, puisse mentionner, à la décharge de ses clients, qu'après tout l'attitude du PCF ait pu avoir, elle aussi, quelque chose de trouble à l'époque où le Pacte germano-soviétique était encore en vigueur. Mais en 1953, nombreux sont ceux qui se demandent quel sens il y a, au fond, à juger ces

jeunes Alsaciens embrigadés dans la Wehrmacht, qui prirent leur part au massacre d'Oradour, mais qui, entre temps, sont devenus pères de familles et cultivent leur champ, retranchés de cette histoire qui les a faits criminels de guerre...

Dans un récit autobiographique dû à un Hongrois qui fit l'expérience des camps sibériens à la fin des années quarante et au début des années cinquante³, s'invente (en 1986 !) sous nos yeux éblouis une toute nouvelle « théorie ». Contrairement à ce que nous avaient appris Chalamov, E. Guinzbourg, Soljenitsyne, Siniavski et tant d'autres, les « blatnoi » — les truands — qui peuplent les camps et qu'utilise systématiquement (croyons-nous !) l'administration du Goulag pour tenir en lisière les détenus politiques, cette pègre donc n'est pas du tout une pègre, mais bel et bien une organisation de résistance au pouvoir totalitaire, parfaitement structurée et animée des idéaux humanistes les plus élevés. Non, la lutte finale n'opposera pas communistes et ex-communistes, mais pouvoir soviétique et « blatnoi » ! Ici est flagrant l'effet de contamination de la mémoire de l'univers concentrationnaire par l'idéologie décervelante, le n'importe quoi de l'« antitotalitarisme ».

Le plus souvent serve et captive, la mémoire de l'univers concentrationnaire sert frèquement et en toute immoralité des causes on ne peut moins pieuses. Lors du procès Kravchenko, aux riches heures de la guerre froide, Pierre Daix ne

craignait pas de se targuer de son état d'ancien déporté pour nier l'existence des camps de concentration soviétiques. Son acolyte, Claude Morgan, faisait bonne mesure en traitant de « boche » Alexandre Weissberg, physicien juif autrichien qui,

L'effet de la contamination sur la mémoire du n'importe quoi de l'« anti-totalitarisme ».

après avoir connu les affres du Goulag, avait été livré à Hitler dans les fourgons de l'amitié germano-soviétique.

Aujourd'hui, l'idéologie du Goulag rend de précieux services. Elle permet à d'aucuns, et non des moindres, d'affirmer que Castro détient des centaines de milliers de prisonniers politiques dans ses geôles et à d'autres — ou aux mêmes — d'adjurer le Congrès américain de donner à la contra les moyens d'en finir avec le « Goulag » sandiniste. Soyons équitables. Pour ne pas être en reste, l'agence Tass a tout de suite compris que l'accusation de complicité de Waldheim dans la déportation des Juifs de Salonique portée par le Congrès juif mondial est une grossière manœuvre de l'impérialisme américano-sioniste, soucieux de déployer un épais rideau de fumée

L'horreur de la déportation ne saurait rendre supportables les massacres de Tsahal au Liban.



devant ses crimes au Proche-Orient. A continuer, on se sent évidemment gagné par la nausée.

En plein bombardement de Beyrouth, Claude Lanzmann, qui réalisait alors *Shoah*, s'indignait de ce que l'on pût prononcer à ce propos le vocable sacré de « génocide ». C'est vrai, ça n'était pas Auschwitz, seulement un « nécessaire » Oradour à la puissance dix ou cent. Pas de quoi perdre son sang-froid ! Pendant ce temps, bien sûr, et en vertu du sacro-saint principe selon lequel les ennemis de mes ennemis sont mes amis, le président syrien fait de son pays une terre d'asile pour quelques vétérans du génocide nazi. Tout comme le fit, en son temps, Nasser, héraut de l'anticolonialisme moderne. Et puis surtout, ne venez pas me parler de Katyń, parce que ne vous renverrai incontinent les camps de

Une certaine mémoire veut figer l'horreur sous les dehors d'un « mal absolu » tenu à distance dans le temps et l'espace.

concentration où Pilsudsky faisait enfermer et torturer les communistes.

Paradoxalement, une certaine

mémoire de l'univers concentrationnaire incarnée sous la forme de la « métaphysique d'Auschwitz » à la Elie Wiesel ou de la « métaphysique du Goulag » à la Glucksmann, a pour effet non pas d'aider à penser cette monstrueuse « civil-barbarie » dont est fait le monde contemporain. Elle vise au contraire à figer l'horreur concentrationnaire sous les dehors d'un « mal absolu » tenu à distance, dans le temps ou l'espace, pour le plus grand bénéfice de notre culture « humaniste », notre société libérale, et le plus grand confort de notre conscience.

Peu avant que Reagan n'aille s'incliner devant les tombes des SS enterrés à Bitburg, Elie Wiesel s'adressait à lui dans des termes qui en disent long sur les prétentions de cette métaphysique à tenir le langage de l'universel : « *Nous vous sommes reconnaissants d'être un ami du peuple juif, d'essayer d'aider les Juifs opprimés d'Union soviétique et de continuer à soutenir l'Etat juif. Pourquoi alors ai-je aujourd'hui une telle tristesse dans mon cœur ? Je suis convaincu que vous ne connaissez pas l'existence de tombes de SS au cimetière de Bitburg. Mais maintenant, nous le savons tous. C'est pourquoi je vous implore, monsieur le président, dites-nous que vous n'allez pas y aller : cet endroit n'est pas le vôtre. Votre*

Le pire, c'est ce nuage de morale dont s'entoure le discours usuel sur l'univers concentrationnaire.

place est avec les victimes des SS. Nous savons qu'il y a des considérations politiques et même stratégiques, mais cela transcende la politique et la diplomatie. Le problème est celui du bien et du mal.⁴ »

Qu'en y allant quand même, Reagan ait manifesté qu'il se fait éventuellement une autre idée qu'Elie Wiesel du « bien » et du « mal », n'a guère d'importance. Y eût-il renoncé, que cela n'eût rien changé aux vertus de la « civilisation » qu'en l'occurrence il était censé incarner.

Le principal effet pervers de cette métaphysique est, précisément, de dresser un mur d'émotions et de pseudo-philosophie entre nos contemporains et la perception de ce qu'Hannah Arendt appelait à juste titre la « banalité du mal ». En vérité, il suffit d'ouvrir un quelconque rapport annuel d'Amnesty international pour savoir que l'horreur concentrationnaire, loin de se réduire à ce « mal absolu » enchâssé dans les chambres à

gaz d'Auschwitz et la mort glorieuse de la Kolyma, est l'indélébile numéro matricule de notre « civilisation », gravé aux quatre coins du monde et qu'il y a quelque chose d'absolument dérisoire dans ces cérémonies du souvenir et ces rites de la mémoire où l'on psalmodie à l'unisson « plus jamais ça ! ». Pendant ce temps sur quatre continents, l'industrielle répression concentrationnaire continue de prospérer...

Mais le pire, c'est cette odeur, ce nuage de morale dont s'entoure le discours usuel sur l'univers concentrationnaire. S'il est un terrain d'où toute considération éthique est radicalement congédiée, où elle est constamment tournée en dérision, c'est bien celui-ci. De nombreux historiens équipés d'impeccables convictions libérales (Walter Laqueur, Michael Marrus⁵...) ont montré avec quelle détermination les alliés anglo-américains ont choisi, de 1942 à la fin de la Seconde Guerre mondiale, de faire passer leurs objectifs militaires avant toute tentative d'enrayer le génocide de la population juive européenne. En mai 1943, le représentant du Bund auprès du gouvernement polonais de Londres s'est suicidé pour protester « contre la passivité avec laquelle le monde assiste à l'extermination du peuple juif et la tolère ». A la fin de

la guerre, les gouvernements anglais et américain ont remis aux autorités soviétiques des centaines de milliers d'anciens prisonniers de guerre soviétiques dont une respectable proportion est

Un suicide « contre la passivité avec laquelle le monde assiste à l'extermination des Juifs et la tolère ».

ainsi directement passée des camps nazis aux camps sibériens.

Au procès de Nuremberg, la loi du plus fort a entrepris de légiférer au nom de la morale universelle. Parlaient en son nom deux militaires soviétiques — en effet orfèvres en matière d'extermination concentrationnaire — des représentants de cette Amérique qui fit enfermer après l'attaque de Pearl Harbour, dans des camps de concentration toutes les personnes d'origine japonaise vivant sur le territoire des Etats-Unis, des généraux anglo-américains qui se souvenaient avoir défendu la civilisation à Dresde (deux cent cinquante mille morts en février 1945, par la grâce des bombes au phosphore).

Après que les juges de Nuremberg eurent ainsi administré la justice au nom de l'humanité, l'opinion « libérale » de notre Occident ne s'inquiéta nullement d'une possible comparaison, d'un éventuel rapprochement entre l'univers concentrationnaire nazi et les camps soviétiques. Les frères d'armes ayant provisoirement taillé sur mesure une définition du génocide à leur convenance (excluant non seulement Vorkouta, mais aussi

Faut-il ne pas penser l'enracinement de la barbarie dans notre civilisation ?

Hiroshima), leur conscience dormait en paix. Survint la guerre froide.

Scandalisée, l'opinion « libérale » occidentale « découvrit » alors grâce à Kravchenko l'existence d'un univers concentrationnaire soviétique. Mais l'URSS et le mouvement communiste international surent bien vite lui rendre la monnaie de sa pièce en accusant MacArthur de mener « la guerre bactériologique » en Corée.

Aujourd'hui, dans un contexte de nouvelle guerre froide, l'équation Sibérie = Goulag rapporte de jolis dividendes idéologiques à nos « néo libéraux ». Que cet « imaginaire » occidental du Goulag ne corresponde plus depuis longtemps à la géographie du Goulag soviétique⁶ (la très grande majorité des camps est concentrée dans la partie européenne de l'URSS), cela n'a guère d'importance. On ne fait pas du fast-food idéologique avec des scrupules historiographiques. De la même façon, il serait intéressant de se demander pourquoi l'idéologie occidentale du « totalitarisme » qui a fait de Vorkouta une enseigne, ignore aussi superbement l'existence d'un Goulag chinois.

C'est dans une minuscule brève de sept lignes que *le Monde*, qui ne nous laisse rien ignorer des tribulations du couple Sakharov, nous en signale à mots couverts l'existence : « *La Chine a lancé depuis l'automne 1983 une campagne contre la criminalité qui s'est soldée, selon des sources diplomatiques occidentales, par plus de dix mille exécutions et des centaines de milliers d'arrestations et de déportations dans des régions désertiques* » [C'est moi qui souligne]. Le récit impressionnant de Jean Pasqualini nous en a appris beaucoup sur les « beautés » et le raffinement de cet archipel concentrationnaire chinois⁸. Mais il faut à l'industrie du prêt-à-penser idéologique occidental, des patrons simples et aisément commercialisables.

L'équation « totalitarisme » = URSS = Goulag lui suffit amplement pour assurer l'ordinaire et satisfaire la clientèle.

Dans l'un de ces derniers écrits, Bertold Brecht se faisait l'avocat d'un « pessimisme lucide ». C'est de ce précepte que s'inspirera notre conclusion. A quoi sert la mémoire des camps, à quoi sert l'idéologie occidentale du Goulag ? Pour l'essentiel, à ne pas penser l'enracinement de la barbarie dans notre « civilisation », à pratiquer des exorcismes sécuritaires, à dresser entre le réel historique et nos contemporains des écrans de légitimité aliénée.

Le concept même du génocide est si lourdement lesté de préjugés anthropocentriques, il a été tant et tant instrumentalisé dans la propagande, qu'il en vient souvent à flotter au vent de l'air du temps comme un drapeau délavé.

En 1943, cinq millions de Bengalis sont morts de famine des suites de la guerre impérialiste. Mais ce génocide-là n'entre pas dans le champ de vision de l'idéologie occidentale du « génocide ». Il y a quelques mois, Serge Karlsfeld revendiquait

Quand la mémoire de la barbarie se fait elle-même barbare, l'avenir s'annonce radieux pour les cavaliers de l'Apocalypse.

hautement que la notion de « crime contre l'humanité » ne pût s'appliquer qu'à l'extermination en masse des Juifs et des Tziganes.

Joseph Rovin, qui fut lui-même déporté dans les camps nazis, écrivait tranquillement que plutôt que juger Barbie, il eût mieux fallu lui infliger, dans l'avion qui le ramenait en France, une piqûre mortelle et le déclarer décédé d'une crise cardiaque... Quand la mémoire de la barbarie se fait elle-même barbare, l'avenir s'annonce radieux pour les cavaliers de l'Apocalypse.

Alain Brossat

A quoi auront donc servi les procès de Nuremberg, si aujourd'hui Reagan peut se permettre de fleurir les tombes de SS ?





Henri Guédon et les Percussions classiques de la ville du Havre.

HENRI GUEDON

INCANTATION AUX LIBERTES

Le musicien et peintre Henri Guédon ne cesse pas un instant de chercher. Tout lui est prétexte à expression artistique. Il vient notamment de mettre au point une nouvelle composition musicale qu'il présentera en septembre à Paris. Nous l'avons rencontré.

□ Tu présentes en septembre, à la fête de l'Huma, une création multiculturelle que tu as conçue comme une « incantation aux libertés ». Peux-tu nous la présenter ?

Henri Guédon — C'est une pièce musicale, lyrique, à plusieurs volets, avec un grand orchestre d'harmonie, multidimensionnel, de quatre-vingt seize musiciens, une chorale de trente-cinq personnes et mon tentet de jazz. L'orchestre va se dégonfler, rétrécir, augmenter. Il y aura une seule voix et, brusquement, une nappe sonore de cent cinquante personnes, puis dix, puis cinq et chaque fois, ce sera une histoire sur la liberté dans le monde entier.

□ Guédon, c'est quelquefois de la salsa, d'autres fois du jazz. Cette pièce, c'est encore autre chose. En fait, tu changes tout le temps.

H. G. — Oui, et c'est volontaire. Je suis un artiste et je pense que les artistes doivent créer, et non prendre les trains en marche. Ils doivent user de tous les moyens de communication pour établir un lien avec le

public, qui doit être content, qui doit bien recevoir le message, mais rester aussi sous l'effet de surprise. Il ne doit pas y avoir d'attente formelle.

L'Incantation aux libertés, c'est un grand message avec toute la liberté musicale. En gardant le style Caraïbe, on va faire des musiques très différentes, des timbres, des sons, des pulsations très variées ; c'est ça qui est intéressant. La base de ma pièce, c'est la liberté de faire ce que l'on veut, de voyager, de passer des frontières.

□ Tu es musicien, mais aussi plasticien, pédagogue, écrivain. Cette diversification est-elle volontaire ?

H. G. — J'ai la chance d'être polyvalent, d'avoir plusieurs supports pour créer. Quand je fais de la peinture, ou de la sculpture, dans mon atelier je suis avec moi-même. Quand je fais de la musique, je suis avec de nombreuses personnes. En musique, il y a une espèce de co-création ; la peinture est plutôt un art individuel, bien qu'il y ait un collectif avec l'encadreur, l'organisateur de l'expo, mais c'est différent ; il y a une communication interne alors

qu'avec la musique elle est immédiate. La peinture, c'est un peu comme l'écriture, chacun reçoit le message à sa manière, tandis que dans la musique, on sent comment les gens le reçoivent.

□ La dominante chez toi reste tout de même la percussion.

H. G. — La percussion, c'est une manière de traiter des phrases. Tous les arrangements, toutes les créations sont parties d'une phrase basique, d'un rythme mélodique de tambour. Tous les membraphones ont des timbres et des sons différents. Ces phrases — qu'elles soient rythmiques ou arhythmiques — sont les éléments d'origine. Toutes mes compositions sont basées là-dessus ; à contrario d'autres compositeurs qui travaillent avec des claviers, j'utilise des percussions ou des percussions claviers, comme la marimba, des membraphones. La base de l'inspiration, ce sont ces phrases basiques qui deviennent un panache avec les arrangements, les cuivres...

□ Tu as également fait un disque pour enfant et tu t'occupes d'une école de percussion pour eux.

H. G. — J'ai créé l'Institut de la percussion dans lequel existe un volet pour les enfants. On essaye de rendre intéressante la partie ludique de la percussion, de montrer aux enfants que ce sont des instruments accessibles physiquement et qu'ils méritent un travail aussi laborieux que les autres instruments.

On leur apprend à respecter l'esthétique du son et à utiliser le volume dans le silence, les polyrythmies et les polyphonies ; pourquoi il y a des instruments métalliques, d'autres en bois et d'autres encore avec des peaux. On leur apprend aussi à faire la comparaison avec d'autres instruments qui ont un aspect définitif, comme la trompette ou le violon. On leur explique qu'avec les percussions, il y a une espèce de son illimité par rapport à leur conception et leur construction et pourquoi on tape avec les mains, ou avec des maillets, ou des baguettes, pourquoi il y a des instruments à friction ou à granulation. Les enfants sont de suite mis dans un rôle de musicien.

Dès le départ, et c'est très intéressant, les enfants sont pleins de fougue, ils établissent un contact physique et sonore avec les instruments.

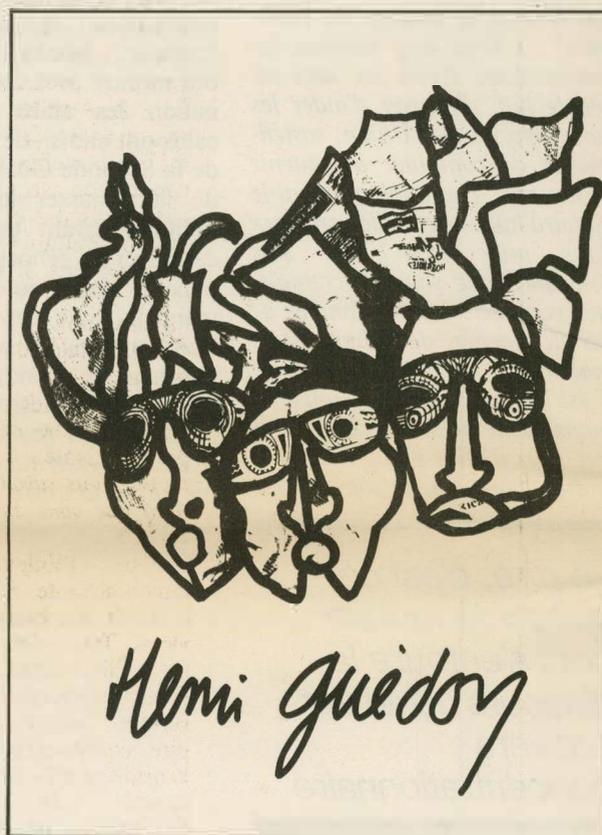
□ Cela leur donne aussi plus de liberté.

H. G. — Absolument ! Le clavier, le violon ont une forme définitive dans les percussions ; il y a une diversité extraordinaire ; les enfants peuvent jouer de très petits d'instruments comme le triangle, ou de plus gros, comme le tambour géant. Il y a plus d'un million d'idiophones¹ dans le monde et autant de membraphones. Le fond commun de tous les peuples, c'est d'avoir des instruments de percussion qui se rapprochent. Les tambours à friction du Moyen Age occidental ressemblent à ceux du Brésil et de l'Afrique. Une communication existe entre les peuples grâce à ces instruments d'origine qui deviennent

jazz. C'est très intéressant. Comme en peinture, d'ailleurs, où il ne s'agit pas de faire un amalgame de couleurs et de matières. Quand on respecte une certaine esthétique, ça peut être très beau.

□ Tu as une pratique et une vision universelle, mais justement, que devient ta racine antillaise ?

H. G. — J'y tiens. Absolument. Nous, on joue tout à la manière caraïbe, ce qui ne veut pas dire que l'on joue la musique des Caraïbes, qui est déjà une musique très polyculturelle, regroupant les musiques noires d'Afrique qui se sont mé-



Break Dance. Encre sur partition. 1984.

aussi une espèce de timbre, de passeport.

□ Multiracial, multiculturel, ces mots que l'on emploie beaucoup aujourd'hui s'appuient sur un fond réel, préexistant.

H. G. — Oui, mais il y a un danger. Il faut bien utiliser cet espèce de syncrétisme des instruments et des musiques. Moi, je traite des musiques asiatiques, africaines, européennes, mais à la manière caraïbe. Dans la musique, il faut choisir un pivot, une structure, une partie rigide, et une autre qui tournera autour de cet axe. Si on respecte ces trois éléments, on fait des choses merveilleuses, mais si on fait un amalgame de mélanges, ça peut être affreux. Par exemple, pour la musique celtique, on peut mettre un pivot afro-cubain, une harmonie celtique et une mélodie, la partie rigide étant le

langées dans la déportation, les aspects des musiques européennes et celles qui existaient sur place (précolombienne, indiennes et amérindiennes). C'est une musique mélangée et c'est déjà une manière caraïbe de traiter les autres musiques.

Je viens de faire un spectacle à Monthey en Suisse avec 13 000 participants. Toute la ville était dans la rue. J'aime bien travailler avec des professionnels et des amateurs en même temps. Là, c'était extraordinaire, mais, bien évidemment, je n'ai pas demandé aux Suisses de jouer les rythmes 4/4 comme les Cubains. La tolérance, c'est très important, c'est l'une des bases de la création.

Propos recueillis par Alexis Violet

1. Idiophone : instrument dont le son est produit par la matière même dont il est fabriqué, par exemple, les cloches ou les marracas.

« L'ENIGME »

Une nouvelle de Pierre Giuliani

Longtemps, les archéologues impériaux étaient restés perplexes. Ils avaient à peu près reconstitué la vie sur Terre telle qu'elle existait avant Tchernobyl et Disneyland, mais butaient sur le concept de « civilisation des loisirs ». Amédée, un universitaire patenté bien qu'obscur, réussit le coup de sa vie en démontrant que cette « civilisation » ne consistait en fait qu'à aller en vacances. Les services secrets impériaux furent alertés.

Qui disait vacances, disait transports, disait train, disait Enigme. Les services secrets veillaient sur Enigme. Amédée parlait de chameaux et de dromadaires, de planches à voile et de chapeau claqué, de patins à roulettes et de grand huit. Il savait tout des transports terriens. Il parlait de trains, sa thèse fut saisie par l'Inquisition : l'Enigme, c'était l'affaire des services secrets.

A propos de l'Enigme, un philosophe ne s'était-il pas exclamé : « Civilisations ! Nous savons maintenant que vous êtes mortels ! » ?

Mais l'Enigme était toute-puissante. Elle balaya le secret, elle balaya les services. Tous s'en emparèrent. Elle résista à tous. Il fallait prendre position : certains disaient que l'Empire continuerait son expansion jusqu'à ce qu'il soit capable de résoudre l'Enigme. Ils voyaient même dans l'intime nature de l'Empire la plus grande tentative jamais faite par l'humanité pour la résoudre. D'autres, au contraire, soutenaient que l'incapacité de l'Empire à percer l'Enigme à jour marquait les limites objectives et subjectives de son développement.

D'aucuns affirmaient que l'Enigme n'était qu'un pur énoncé idéologique. D'autres ne considéraient que son caractère scientifique et voyaient dans sa résolution l'apothéose de toute pensée conceptuelle. Une secte conférait plutôt à l'Enigme le statut d'une formule sacrée dont le sens ne serait révélé qu'au jour du Jugement.

Le problème de l'Enigme se présente lui-même, si l'on peut dire, d'une manière mystérieuse. Les trésors de patience déployés par les archéologues impériaux ont permis de mettre à jour le lien entre l'Enigme et ce pouvoir occulte qu'était l'institution scolaire. Mais, on ne pouvait

savoir si l'Enigme avait généré l'institution qu'elle utilisait comme instrument de puissance ou si, au contraire, c'était l'institution qui avait créé l'Enigme comme une sorte d'épouvantail qui assurait la pérennité de sa domination sur les classes laborieuses. Gravitant autour de cette institution scolaire, on trouve d'ailleurs d'autres énigmes de rang inférieur : âge du capitaine, masque de fer, cohabitation, cheval blanc d'Henri IV, prêt-à-porter, etc.

Que sait-on aujourd'hui de l'Enigme ? Pas grand-chose. Gratién, l'un des meilleurs spécialistes des transports de la Terre, est l'auteur d'une encyclopédie, *A pied, à cheval et en train*, d'un traité de technique financière consacré à la surtaxation du TGV et d'un roman sociologique, *Le train sifflera trois fois*, qui nous fait pénétrer dans le milieu si étrange des lampistes de gare de triage. Il n'ignore rien de l'Enigme... si ce n'est sa solution. Tarass dénature la pensée de ce maître dans son banal *Crime de l'Orient-Express*, une vilaine intrigue de cour. Il n'a pas réellement essayé de comprendre la mentalité des cheminots dont on sait pourtant qu'ils représentaient environ le quart de la population de la Terre. L'Enigme n'est signalée que de manière occasionnelle, visiblement Tarass fuit le mystère.

Hugo avait mieux compris la psychologie des

contrôleurs dans son magnifique *Train des épouvantes*, même s'il analyse mal les fonctions de ce corps d'élite. Bérangère cite Gratién avec respect (ne passe-t-elle pas pour sa fille spirituelle ?) en particulier dans *le Train*, cette sublime épopée. Elle prouve sans démenti que la SNCF était plus puissante que la RATP mais, bizarrement, refuse d'en tirer les conséquences. *L'Inconnu du Nord-Express* comporte de nombreux détails authentiques sur la vie des cheminots. Mais on trouve déjà dans le portrait de ces hommes, les prolétaires, confrontés à l'an-

dans sa *Bataille du rail* quelques personnages secondaires du surestimé *le Dernier Train de Gun Hill* de Gaspard. Dès lors, se pose la question de savoir si Bérangère ne mélange pas faits réels et légendes. En bon imbécile qu'il est, Arthur a soutenu (dans *Un soir, un train*) que *la Bataille* est une fantaisie et *Gun Hill* un traité historique. On mesure sa sottise, un pédant dans l'Enigme ne troubla jamais le sommeil.

D'autres archéologues ont mentionné quelques curieuses institutions. Durandal, par exemple, (*l'Attaque du train postal*), s'amuse

Une piste sérieuse fut détectée dans un morceau intitulé *Take the A train*. On sait que le jazz est cette musique d'inspiration ferroviaire dont le rythme, en rase campagne, scandait la vie des champs, le geste du laboureur et celui de semeur. Ce morceau de jazz est lié à un certain Rex Stewart. Caduc fait remarquer que « Rex » signifiait « roi » et que les stewarts étaient des major-d'hommes au service des demi-mondaines qui voyageaient dans les trains de luxe. Antistar fait le point sur la question dans *la Madone des sleepings*. Il y a



goisse de l'Enigme, une tendance à l'idéalisation qui estompe les traits du métier pour aller vers une seule et grandiose nature humaine. Ce qui sera encore développé dans *la Bête humaine*. Tant pis pour la science, tant mieux pour l'art.

Comme on le sait par ailleurs, Bérangère fit passer

des manies de certains voyageurs qui reconstituaient chez eux des wagons entiers « empruntés » pièce par pièce aux voitures. La SNCF perdait ainsi un wagon par heure ! Quant à Piazza (*le Dernier Train de Katanga*), il s'interroge sur le compostage des tickets, opération vraisemblablement religieuse destinée à appeler la bienveillance du ciel sur le voyage. Le but de ces auteurs est de divertir en éloignant le spectre de l'Enigme.

Un continent entier de réflexion est apparu lorsque l'on s'aperçut que les choses de l'Etat et les choses du rail avaient souvent partie liée. Les classiques de cette médiation sont *Aller un train de sénateur*, de Baptiste ; *le Train de l'Etat*, d'Hilaire ; et surtout *Voie de garage ou sortie du tunnel*, de Capucin, étude maîtresse consacrée à la lutte des classes et à la suppression de la troisième classe. Ces travaux ont jeté une lumière nouvelle sur le fameux *Indicateur Chaix* : longtemps tenu pour la bible du voyageur, il n'était en fait que le bréviaire des apprentis putschistes. L'ombre de l'Enigme plane sur toute cette littérature, récréative ou scientifique. La notion de passage à niveau est évoquée par Cissailé lorsqu'il parle de la modernisation des sociétés.

un lien d'évidence entre le train A, l'Enigme et la lassivité ; ce qui renforce la position des partisans du caractère sacré de l'Enigme avec ses vestales dissolues et ses ennues militaires. La démonstration avancerait si l'on pouvait trouver un « train B »... mais il n'y aurait rien d'autre que la « ligne B » d'un mystérieux RER dans les parages d'une ancienne métropole appelée Paris. Ligne B, Train A... se sont-ils croisés ? Rien ne l'indique.

Quoi qu'il en soit, il faut mettre en garde le lecteur contre Morris dans *l'Express du colonel Von Ryan*. Ce personnage, qui dénierait avec tapage l'admirable SNCF, déclare : « Il n'y a point d'Enigme ! Il n'y a que falsifications et charlatans. » Bien entendu, ce surnois est incapable du moindre commencement de preuve.

Soit deux villes, T et T', distantes de 500 kilomètres. Le train a quitté T pour T' et le train B, T' pour T à 7 h du matin. Sachant que le train A a roulé à 100 km/h et le train B à 120 km/h, à quelle heure et à quelle distance respective de T et de T' se croiseront-ils ?

Vous avez dix minutes pour répondre.

Pierre Giuliani



Rendez-vous le 28 août

Eh oui, les meilleures choses doivent parfois s'arrêter. C'est le cas de votre hebdomadaire favori dont la rédaction va prendre quelques semaines de congé. Mais, sachez-le, vous en serez les premiers bénéficiaires.

En lançant notre nouvelle formule, il y a déjà six mois nous adoptions le parti pris de vous étonner. Pari tenu, à en juger par vos réactions, votre courrier... et la première remontée des ventes. Vous semblez apprécier notre façon de traiter l'actualité, de nous rendre chaque fois que possible sur le terrain, de mettre à contribution nos correspondants — en France ou à l'étranger — d'ouvrir nos colonnes à d'autres courants, de revitaliser la rubrique culture.

Notre volonté semble même avoir été comprise bien au-delà des militants et sympathisants de la LCR. Au total, plusieurs dizaines de personnalités politiques, syndicales ou du monde artistique ont en effet répondu à nos questions ou ont accepté de participer à nos tables rondes. Sans se trouver le moins du monde choquées par le caractère résolument rouge et révolutionnaire de nos idées.

Reste qu'il nous faut maintenant trouver de nouvelles idées, procéder à un bilan d'ensemble, tenir compte de vos critiques et suggestions. En bref, travailler pour les premières semaines de la rentrée à un journal encore meilleur. C'est pourquoi nous avons choisi de nous interrompre, en profitant de l'été et bien que cette période ne soit plus, depuis longtemps, synonyme de calme social. Comme c'est pour la bonne cause, nous savons toutefois que vous ne nous en voudrez pas. Rendez-vous le 28 août !

☆ Hebdomadaire édité par la société Presse-Edition-Communication SARL au capital de 70 000 F (durée : 60 ans), 9, rue de Tunis, 75011 Paris.

☆ Gérant : Léon Crémieux.

☆ Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Christian Lamotte.

☆ Tirage : 10 000 exemplaires.

☆ Rédaction administration : 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil.

☎ (1) 48 59 00 80 (lignes groupées).

☆ Composition, impression : Rotographie, Montreuil.
☎ (1) 48 59 00 31.

☆ Commission paritaire 63922.

Eté noir pour les immigrés

Ils sont plusieurs millions. Mais pour eux, l'été risque d'être synonyme de ratonnades et de brimades policières. Mehdi Lalloui décrit la situation des immigrés après l'adoption des lois Pasqua.

□ *Quel sens prend, pour les immigrés, le nouveau dispositif légal ?*

Mehdi Lallaoui — Pour la droite, l'objectif était double : respecter son programme électoral sans coût financier et mordre sur l'électorat d'extrême droite. Elle espérait, ce faisant, virer le maximum d'immigrés. Qu'on se rappelle la campagne électorale de Pandraud en Seine-Saint-Denis et l'amalgame immigration-sécurité. Le choix de faire passer les lois sur la sécurité et celle sur les immigrés à une semaine d'intervalle reflète cet objectif.

Pour qualifier le dispositif légal actuel, « scandaleux » est un mot faible. On peut en résumer le sens d'une phrase : l'immigré est un coupable potentiel. Tout cela n'est évidemment pas nouveau dans le discours de la droite. Ça l'est toutefois dans le texte d'une loi.

Au départ, d'ailleurs, le projet faisait un tout, depuis les attaques contre le droit à l'entrée et au séjour des immigrés ou de leur famille, jusqu'au droit d'asile, en passant par le Code de la nationalité. Ces deux derniers points ont finalement été séparés et rejetés pour la session de rentrée, sous la pression indignée des forces démocratiques.

Mais, pour l'essentiel, l'ensemble du texte vise à mettre les immigrés et les jeunes dans une situation d'insécurité permanente sur tous les terrains : le droit à l'entrée comme le droit de rester. De plus en plus de catégories ne bénéficient plus de protection, c'est-à-dire qu'elles sont expulsables sur simple décision administrative, sans garantie de recours et pour des motifs aussi arbitraires que le fameux « trouble à l'ordre public ».

□ *Une des caractéristiques de la loi actuelle est d'élargir les catégories menacées aux jeunes issus de l'immigration. L'objectif de la droite est de pouvoir vider aussi la deuxième génération. Est-ce réalisable ?*

M.— Précisons d'abord que l'amendement adopté par la commission des lois sous la pression de la grève de la faim des Jeunes Arabes de Lyon et de

sa banlieue (JALB) n'est malheureusement que de la poudre aux yeux. En réalité, la clause de « protection » pour les jeunes entrés en France avant l'âge de dix ans n'est pas valable en cas de « trouble de l'ordre public », de « condamnation pour délit à six mois ferme au moins », « d'expulsion de leurs parents ».

Donc, la volonté de s'attaquer à eux est tout à fait évidente. Par contre, il me paraît tout à fait impossible que cela marche. Si on vide les Beurs par la porte, ils

violen née du désespoir et de l'absence d'issue. On enlève tous les droits aux jeunes Beurs, on ferme la porte de l'espoir ouverte par la lutte pour l'égalité des droits, et on se retrouve avec une situation à l'américaine avec ses ghettos noirs ou encore à l'anglaise. Le gouvernement en portera évidemment toute la responsabilité...

□ *Surtout si, comme prévu, on limite même le dernier recours, celui de l'accès à la nationalité française...*



Ces hommes sont dangereux. Jeunes, immigrés, si vous les croisez, n'appellez surtout pas la police !

reviendront par la fenêtre. Je me souviens avoir vu, en 1979, à Argenteuil, des cas de ce genre : des jeunes Algériens expulsés qui revenaient clandestinement en France. C'est évident ! Qu'iraient-ils faire dans un pays qu'ils ne connaissent même pas ?

Si cette politique est réellement appliquée, on assistera inévitablement à une montée de la

M.— Le projet de remise en cause du Code nationalité sera déposé à l'Assemblée à l'automne. Je crois qu'il provoquera encore une grosse mobilisation des jeunes contre son adoption. Car il s'agit carrément d'une remise en cause du droit français. Ceux qui sont nés sur le sol de l'Hexagone n'accéderont plus automatiquement à la nationa-

lité. Or, ceux qui sont nés en France et y ont toujours vécu, ont autant contribué à la construction de la société que les Français « de souche ». Ils doivent donc conserver les mêmes droits par rapport à la nation. Notons au passage qu'on force par contre les Kanaks à rester français alors qu'ils veulent leur indépendance.

□ *L'annonce de ce projet anti-immigrés a provoqué une succession d'appels unitaires, dont le premier a d'ailleurs été lancé par Nacer Kettane et toi, appels qui ont permis que l'unité du mouvement antiraciste se forge à nouveau après les difficultés de l'an dernier. Il y a eu également l'initiative des JALB qui a créé un soutien unitaire très large. Quelles sont maintenant les perspectives ?*

M.— La mobilisation a été insuffisante, essentiellement à cause des vacances. Mais justement, pour une période de congés, elle a été plutôt remarquable.

Quant à l'initiative des JALB, je crois qu'elle a permis de poser le débat et de l'élargir au maximum de forces dans ce pays, de faire connaître le projet gouvernemental de manière spectaculaire. Et cela, c'est très positif, même si je ferai des réserves sur la forme (grève de la faim, trop individuelle) et peut-être sur la limitation des revendications à trois seulement des aspects du projet de loi. Reste que l'essentiel, au travers de leur initiative, comme des appels unitaires, c'est de démontrer l'existence d'une convergence très large du mouvement immigré, beur, antiraciste, démocratique, etc... pour s'opposer à la loi. Celle-ci a certes été votée. Mais l'objectif doit être dès la rentrée de mettre en place un dispositif permettant de s'opposer à son application.

Dans ce cadre, l'essentiel, c'est de prendre position très tôt pour enclencher une mobilisation de masse en vue d'une immense manifestation nationale début décembre.

Propos recueillis par Hélène Viken